



ACADÉMIE
DE LILLE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RENTRÉE
SCOLAIRE

L'École au cœur

2026 ————— 2027



Sommaire

Édito de Sophie Béjean	p. 5
Infographie Chiffres clés de l'académie de Lille	p. 6
Une rentrée préparée	p. 8
Infographie Quelques temps forts de l'année 2026-2027	p. 11

1. L'École au cœur de notre avenir

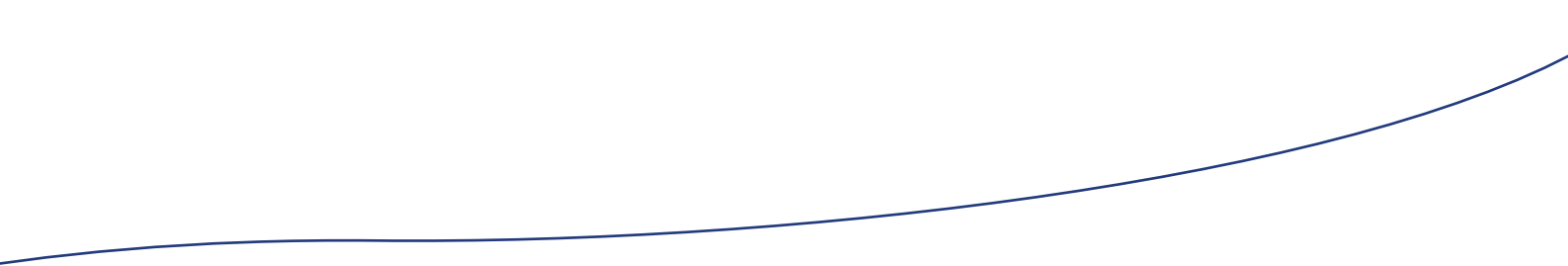
p. 13

1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire par et autour de l'École	p. 14
1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique	p. 16
1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure	p. 19
1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique	p. 22

2. L'exigence au cœur des apprentissages

p. 25

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale	p. 26
2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique	p. 30
2.3 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles	p. 34
2.4 Forger l'esprit critique	p. 38
2.5 Le lycée professionnel, un choix d'avenir	p. 41



3.	L'École au cœur de l'épanouissement et de la protection des enfants	p. 45
3.1	La protection des enfants contre les violences sexistes et sexuelles : une priorité absolue	p. 46
3.2	Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture	p. 48
3.3	Encourager l'activité physique et sportive	p. 51
3.4	Combattre toutes les formes de violence	p. 54
3.5	Agir pour la santé physique et psychique des élèves	p. 56
4.	L'École au cœur de la République	p. 59
4.1	Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent	p. 60
4.2	Accueillir tous les élèves	p. 62
5.	L'humain au cœur de nos métiers	p. 65
5.1	L'humanisation des services RH	p. 66
5.2	Protéger et accompagner les personnels	p. 68
5.3	Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires	p. 71
5.4	Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels	p. 73
6.	Les priorités académiques	p. 75
6.1	Les relations école entreprise	p. 76
6.2	L'égalité filles-garçons : permettre à chaque élève de choisir son avenir	p. 78
6.3	L'académie de la mer	p. 80



Une rentrée scolaire est un moment important pour les élèves et leurs familles. Elle l'est aussi pour notre pays : chaque année, elle marque le temps fort en faveur de l'École et de la jeunesse. Dans l'académie de Lille, ce sont 80 000 personnels, dans les écoles et les établissements scolaires comme dans les services, qui contribuent à préparer ce moment et à réunir les conditions d'une rentrée réussie.

Cette rentrée s'inscrit dans une ambition claire : mettre l'École au cœur, en donnant à chaque élève les moyens d'apprendre, de progresser et de construire son avenir. Instruire, en portant une exigence forte sur les savoirs et la réussite de chacun ; protéger les élèves comme les personnels dans un cadre sûr, serein et propice aux apprentissages ; unir, en faisant de l'École un lieu de transmission, de culture, de sport, d'engagement et de citoyenneté ; enfin prévoir en anticipant les évolutions de l'École et de nos territoires pour mieux accompagner les élèves et les familles.

Cette ambition prend une résonance particulière dans une académie riche de la diversité de ses territoires et de ses partenariats. La relation étroite entre l'École et le monde économique constitue une force pour faire découvrir les métiers, rapprocher les formations des besoins des entreprises et ouvrir de nouvelles perspectives aux élèves. L'Académie de la mer traduit notre volonté de faire de l'identité maritime et littorale des Hauts-de-France un véritable levier éducatif. L'égalité entre les filles et les garçons demeure, partout, une exigence pour permettre à chaque jeune de construire son parcours et développer ses ambitions.

Ces priorités prennent vie dans les écoles et les établissements, au plus près des élèves et des familles. Elles reposent sur l'engagement quotidien de toutes celles et ceux qui font l'École, de la métropole lilloise au bassin minier, dans les petites écoles jusque dans les Campus des métiers, de la ruralité au littoral, dans les classes et en dehors.

À la rentrée 2026, 727 581 élèves reprennent le chemin de l'école. Je souhaite à chacun d'entre eux, à leurs familles et à l'ensemble des personnels une très belle rentrée et surtout une belle année scolaire 2026-2027, riche de réussites, de projets et d'engagements partagés.

Sophie Béjean

Rectrice de région académique des Hauts-de-France
Rectrice de l'académie de Lille
Chancelière des universités

Rentrée 2026

chiffres clés

de l'académie

de Lille

LES ÉLÈVES

727 581

écoliers, collégiens et lycéens¹

742 738

écoliers, collégiens et lycéens
à la rentrée 2025

• **374 951**

élèves du 1^{er} degré

• **352 630**

élèves du 2^d degré

→ **207 796** collégiens

→ **144 834** lycéens

dont **51 069** lycéens professionnels



LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

3 697

écoles et
établissements

3 735

écoles et
établissements
à la rentrée 2024

• **3 029** écoles

• **436** collèges

• **232** lycées et Erea³

dont **144**
lycées qui accueillent
des lycéens professionnels

LES ENSEIGNANTS

57 608

professeurs enseignent à des élèves
des 1^{er} et 2^d degrés⁴



LE NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE⁵

PREMIER DEGRÉ

moins de 20

Nombre moyen d'élèves
par classe en 2026



SECOND DEGRÉ

24,4

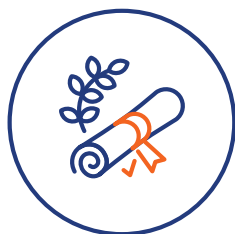
Nombre moyen d'élèves
par classe (division)
au collège en 2025

28,5

Nombre moyen d'élèves
par classe (division) au lycée
général et technologique

18,4

Nombre moyen d'élèves
par classe (division)
au lycée professionnel



LES DIPLÔMES⁶

81,1 %

Taux de réussite
au diplôme national
du brevet (DNB)⁷

84,3 % en 2025

90,6 %

Taux de réussite
au baccalauréat

91,1 % en 2025

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN⁸

9 080 €

par élève du premier degré

8 660 € en 2023

10 450 €

par collégien

10 270 € en 2023

13 020 €

par lycéen général
et technologique

12 910 € en 2023

14 700 €

par lycéen
professionnel

14 720 € en 2023



¹ Public et privé sous contrat, projection rentrée 2026 – ^{2,4} Public et privé sous contrat, rentrée 2025

³ Erea : établissement régional d'enseignement adapté – ⁵ 2025 – ⁶ Session de juin 2026, données provisoires

⁷ Les modalités d'évaluation du diplôme national du brevet ont connu d'importantes modifications en 2026, qui se sont notamment traduites par le renforcement du poids des épreuves terminales (60 %) par rapport à celui du contrôle continu (40 %).

⁸ Année civile 2024, données nationales provisoires

Une rentrée préparée

L'ESSENTIEL

Chaque rentrée scolaire fait l'objet d'une préparation minutieuse afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions d'apprentissage dès le premier jour de classe. Anticipation des évolutions démographiques, adaptation de la carte scolaire et de l'offre de formation, recrutement et accompagnement des personnels : l'académie de Lille mobilise l'ensemble de ses services pour préparer une rentrée sereine, au plus près des besoins des élèves, des familles et des territoires.

DES MOYENS RENFORCÉS AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DU PREMIER DEGRÉ

- Dans un contexte de baisse démographique de 8 904 élèves dans le premier degré à la rentrée 2026, l'académie de Lille poursuit **sa politique d'amélioration des conditions d'apprentissage**. Alors que les effectifs diminuent, un poste sur deux est maintenu, limitant les suppressions à 245 postes à l'échelle académique. Ce choix permet d'améliorer encore le taux d'encadrement des élèves et d'atteindre, dès cette rentrée, moins de 20 élèves par classe en moyenne dans les écoles de l'académie.
- Les moyens dégagés sont prioritairement **consacrés aux territoires qui en ont le plus besoin**. Les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les territoires ruraux, le bassin minier et le Sambre-Avesnois bénéficient d'une attention particulière afin de garantir à chaque élève des conditions d'apprentissage favorables, quels que soient son lieu de scolarisation ou son parcours.
- L'académie poursuit également le développement de **l'École inclusive, avec l'ouverture de nouveaux dispositifs d'accompagnement** (ULIS, unités dédiées aux élèves avec troubles du spectre de l'autisme, Pôles d'appui à la scolarité) ainsi que le renforcement des moyens consacrés au remplacement des enseignants, afin d'assurer une meilleure continuité pédagogique.
- Fruit d'un dialogue étroit avec les élus locaux, les représentants des personnels et les partenaires de l'Éducation nationale, la carte scolaire 2026 répond aux évolutions démographiques tout en réaffirmant une priorité : **offrir à chaque élève les meilleures conditions de réussite**.

➤ LES CHIFFRES

- **8 904** élèves dans le 1^{er} degré
- **2 590** élèves dans le 2nd degré
- < **20** élèves par classe en moyenne dans les écoles

DES MOYENS PRÉSERVÉS POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS DU SECOND DEGRÉ

- À la rentrée 2026, le second degré de l'académie de Lille accueillera 2 590 élèves de moins, soit une baisse de 0,9 % des effectifs. Si cette diminution est plus modérée que dans le premier degré, l'académie demeure la troisième de France par ses effectifs et celle qui connaît la plus forte baisse démographique au niveau national.
- Afin de préserver les conditions d'enseignement, les suppressions de postes ont été limitées par rapport à l'évolution réelle des effectifs : quatre postes sont maintenus pour dix suppressions théoriquement induites par la baisse démographique, ce sont donc 167 postes rendus. Ce choix permet de **poursuivre l'amélioration du taux d'encadrement**, engagé de manière continue depuis 2017, et d'accompagner les priorités pédagogiques de la rentrée.
- Les moyens sont notamment mobilisés pour **accompagner les collèges, renforcer l'accompagnement des élèves, poursuivre la transformation de la voie professionnelle et adapter l'offre de formation** aux besoins des territoires et des filières économiques. Cette stratégie permet de concilier qualité des conditions d'apprentissage, réussite des élèves et réponse aux enjeux démographiques.

L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

La carte des formations professionnelles s'inscrit désormais dans une programmation pluriannuelle 2025-2027, construite avec la Région, les branches professionnelles, les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi. Cette nouvelle méthode permet **d'anticiper les besoins en compétences des territoires, d'accompagner les grands projets économiques régionaux et d'adapter progressivement l'offre de formation aux évolutions des métiers.**

À la rentrée 2026, 76 évolutions sont ainsi programmées dans l'académie :

- 24 ouvertures de formations ;
- 9 augmentations de capacité ;
- 14 fermetures ;
- 31 réductions de capacité ;
- 2 colorations de formations
 - Secrétariat médical pour la 1^{re} pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités au lycée professionnel André Malraux de Béthune
 - Dessin assisté par ordinateur – Conception assisté par ordinateur pour la terminale pro maintenance des systèmes de production connectés au lycée professionnel Hauts de Flandre à Seclin

— Parmi les évolutions les plus emblématiques figurent l'ouverture d'un CAP « Construction d'ouvrages en béton armé » au lycée Normandie-Niemen de Calais, en lien avec le chantier des futurs réacteurs EPR2, la création d'un certificat de spécialisation en « production et réparation de produits électroniques » au lycée Pierre-Mendès-France de Bruay-la-Buissière ou encore une FCIL dédiée aux matériaux biosourcés au lycée François-Hennebique de Liévin, répondant aux enjeux de rénovation énergétique.

— Au total, les trois dernières préparations de rentrée représentent **une évolution de près de 21 % de l'offre de formation** et la transformation de plus de 6 000 places de formation professionnelle sous statut scolaire, illustrant l'adaptation continue de la voie professionnelle aux besoins des territoires et des entreprises.

UN NOUVEAU CONCOURS DE RECRUTEMENT DES PROFESSEURS

— Mise en œuvre à la rentrée 2025, la réforme de la formation initiale des enseignants ouvre une nouvelle voie d'accès au métier en permettant aux étudiants de troisième année de licence (L3) de se présenter aux concours de recrutement des professeurs des écoles, des enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation (CPE). La session 2026 marque la première année de cette ouverture des concours au niveau bac +3. Les lauréats intégreront à la rentrée 2026 un master professionnalisant associant formation, stages, tutorat et rémunération. Avec le statut d'élève fonctionnaire en première année puis de fonctionnaire stagiaire en deuxième année, ils bénéficieront d'un accompagnement progressif vers l'exercice du métier. Cette évolution vise à renforcer l'attractivité des métiers de l'éducation et à proposer un parcours professionnalisant et sécurisé vers l'enseignement.

DES CONTRACTUELS RENOUVELÉS, FORMÉS ET ACCOMPAGNÉS

— Dans le premier degré, **toutes les places au concours de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) ont été pourvues.**

— Dans le second degré, la quasi-totalité des enseignants titulaires sont affectés au plus tôt, avant la rentrée. L'académie emploie également plus de 1 400 contractuels à cette rentrée. Il s'agit principalement d'enseignants contractuels en français, mathématiques, allemand, économie-gestion, sciences de l'ingénieur et dans l'ensemble des disciplines professionnelles. Pour ces disciplines, l'académie veille à offrir une certaine stabilité en proposant, par exemple, des contrats de 12 mois. Parmi ces 1 440 contractuels, 93 % d'entre eux enseignaient déjà dans l'académie l'année scolaire précédente et ont été renouvelés.

— Concernant les néo-contractuels, une formation de 9 jours leur a été proposée avant leur prise de poste afin de les accompagner, de les préparer et de les rassurer avant leur arrivée dans les établissements. Cette stabilité permet d'accompagner au mieux les équipes.

L'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS

- À l'approche de la rentrée scolaire 2026, **les équipes sont pleinement mobilisées** afin de préparer les meilleures conditions d'accueil des élèves et d'accompagnement des établissements
- Dans les disciplines où les besoins sont les plus marqués, en particulier dans la voie professionnelle, **les services anticipent également la rentrée en procédant au renouvellement des contrats des enseignants contractuels et en recrutant de nouveaux personnels**, renforçant ainsi la capacité de réponse de l'académie.
- L'académie est pleinement mobilisée sur **l'accueil des lauréats des concours**, c'est près de 1 400 stagiaires qui se verront affectés à la rentrée scolaire avec la particularité cette année d'accueillir les élèves fonctionnaires issus du nouveau concours en licence 3.
- Jusqu'à la rentrée, une phase d'ajustement des affectations, permettant de prendre en compte les évolutions intervenues pendant l'été et de garantir une rentrée dans les meilleures conditions pour les élèves comme pour les équipes éducatives.

Les élèves aussi préparent leur rentrée dans les écoles ouvertes et les stages de réussite

Pendant les vacances scolaires, l'académie de Lille poursuit son engagement en faveur de la réussite des élèves grâce à deux dispositifs complémentaires : les stages de réussite et l'École ouverte.

Destinés aux élèves du CP au CM2, les stages de réussite permettent de consolider les apprentissages fondamentaux en français et en mathématiques au sein de petits groupes encadrés par des enseignants volontaires. Gratuits et proposés avec l'accord des familles, ils offrent un accompagnement personnalisé afin de renforcer les acquis, restaurer la confiance des élèves et préparer sereinement la poursuite de leur scolarité. À l'été 2026, 1 335 écoles de l'académie accueilleront ces stages, au bénéfice de près de 12 700 élèves, avec deux sessions organisées en juillet et en août.

Complémentaire, le dispositif École ouverte propose aux élèves, de l'école au lycée, de conjuguer apprentissages, activités culturelles, sportives et citoyennes pendant les vacances. À l'été 2026, 226 établissements de l'académie participeront au dispositif et accueilleront plus de 9 000 élèves.

UNE CELLULE DE RENTRÉE AU SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS

- Pour accompagner les chefs d'établissement dans la préparation de la rentrée 2026, **l'académie de Lille a renforcé son dispositif avec une cellule de rentrée dédiée**, composée de gestionnaires spécialisés dans les affectations. Elle permet aux établissements d'obtenir rapidement une réponse à leurs questions et, si nécessaire, d'être rappelés par un interlocuteur spécialisé.
- Mobilisée pendant toute la période de préparation de rentrée, avec une permanence renforcée en août, cette cellule contribue à sécuriser les opérations de gestion et à faciliter le quotidien des établissements.

PRÉPARER ET SÉCURISER LA RENTRÉE DES ÉLÈVES ET DES ÉTUDIANTS

- De juin à septembre, tous les acteurs de l'orientation, psychologues de l'éducation nationale spécialité Orientation dans les Centres d'information et d'orientation, Inspecteurs de l'information et de l'orientation en territoire, personnels de la délégation de région académique à l'information et à l'orientation dans l'académie... sont mobilisés pour accompagner les élèves dans leur affectation après le collège, au lycée ou dans l'enseignement supérieur. L'objectif partagé par tous est d'apporter une solution à tous les élèves pour la rentrée 2026. C'est pourquoi, qu'on soit élève issu 3e ou de 2de, resté sans solution après les opérations d'affectation de juin, un accompagnement personnalisé au CIO ou dans leur établissement d'origine est possible. En juillet et en août, des commissions d'affectation pilotées par les Inspecteurs permettent d'attribuer les places restées vacantes en assurant l'équité entre les élèves.
- En classe de Terminale, dans le cadre de la plateforme Parcoursup, les Commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) sont mises en place pour aborder les situations des élèves souhaitant être accompagnés. Des experts de l'orientation : personnels de direction, inspecteurs, directeurs de CIO étudient alors les dossiers et proposent chaque année à tous les jeunes qui saisissent la CAES une proposition d'admission, pendant l'été jusqu'à la rentrée.

Quelques temps forts de l'année 2026-2027



L'ÉCOLE AU CŒUR DE NOTRE AVENIR

○ Septembre 2026

- Entrée en vigueur des nouveaux programmes de maternelle et poursuite du déploiement des programmes révisés en **CP, CM1 et 5^e**
- Lancement du plan **École durable 2030**

○ Novembre et décembre 2026

- Semaine de l'orientation et des métiers

○ 28 juin au 2 juillet 2027

- Forum national de l'IA éducative

L'EXIGENCE AU CŒUR DES APPRENTISSAGES

○ À partir du 7 septembre

- Évaluations nationales

○ 16 au 22 novembre

- Semaine de l'industrie

○ 30 novembre au 5 décembre

- Semaine des lycées professionnels

○ 11 au 22 janvier 2027

- Évaluations nationales de mi-CP

○ Janvier et février 2027

- Premières épreuves du **Concours général du collège** pour les élèves de 3^e

○ 8 au 18 mars 2027

- Semaine des mathématiques

○ 11 au 17 avril 2027

- Semaine des sciences

○ Mai 2027

- Évaluations Cedre 2027

○ Juin 2027

- Épreuves du **diplôme national du brevet et des baccalauréats**
- Épreuves anticipées de **français et de mathématiques**

L'ÉCOLE AU CŒUR DE L'ÉPANOUISSEMENT ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS

- **16 septembre 2026**
 - Journée nationale du sport scolaire
- **5 novembre 2026**
 - Journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école et passation du questionnaire relatif aux violences sexistes et sexuelles
- **Février et mars 2027**
 - Safer Internet Day, temps fort de sensibilisation aux usages responsables du numérique
- **15 au 28 mars 2027**
 - Semaine de la presse et des médias dans l'École
- **Fin mars - début avril**
 - Semaine olympique et paralympique

L'ÉCOLE AU CŒUR DE LA RÉPUBLIQUE

- **Septembre 2026**
 - Présentation de la **charte Parents-École**
- **29 septembre au 9 octobre 2026**
 - Élections des délégués de classe
- **9 et 10 octobre 2026**
 - Élections des représentants des parents d'élèves
- **Octobre 2026**
 - Hommages à Samuel Paty et Dominique Bernard
- **Semaine du 11 novembre 2026**
 - Commémoration de l'Armistice et mobilisation de la communauté éducative autour du travail de mémoire
- **9 décembre 2026**
 - Journée de la laïcité à l'école
- **Semaine du 8 mars 2027**
 - Semaine de l'égalité filles-garçons
- **Autour du 21 mars 2027**
 - Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme

L'HUMAIN AU CŒUR DE NOS MÉTIERS

- **Septembre 2026**
 - Déploiement du **cadre d'usage de l'intelligence artificielle pour les personnels**
- **Novembre 2026**
 - Forum des métiers de l'éducation
- **3 au 10 décembre 2026**
 - Élections professionnelles
- **Janvier 2027**



1

L'École au cœur de notre avenir

1.1 L'enjeu démographique : renouer avec une politique de l'aménagement du territoire par et autour de l'École

L'ESSENTIEL

La baisse démographique transforme progressivement le paysage scolaire de l'académie de Lille. Avec **68 908 élèves de moins dans le premier degré depuis 2017**, l'enjeu est désormais d'anticiper ces évolutions pour adapter l'offre éducative aux réalités des territoires, tout en améliorant les conditions d'apprentissage et en renforçant l'accompagnement des élèves. À la rentrée 2026, l'académie fait ainsi le choix de transformer cette évolution démographique en opportunité, avec **moins de 20 élèves par classe en moyenne dans les écoles** et une attention particulière portée à l'école inclusive et aux territoires les plus fragiles.

TRANSFORMER LA BAISSÉ DÉMOGRAPHIQUE EN OPPORTUNITÉ

— La baisse démographique constitue l'un des principaux défis auxquels l'École devra répondre dans les prochaines années. L'académie de Lille est particulièrement concernée par cette évolution, avec une diminution continue des effectifs dans le premier degré depuis 2017 et une baisse désormais engagée dans le second degré.

— Cette évolution démographique offre également l'opportunité d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, de renforcer leur accompagnement et d'adapter progressivement l'offre éducative aux réalités des territoires.

— À la rentrée 2026, malgré une baisse de 8 904 élèves dans le premier degré, un poste sur deux est maintenu. Ce choix permet d'atteindre un objectif inédit : moins de 20 élèves par classe en moyenne dans les écoles de l'académie, tout en poursuivant le développement de l'école inclusive et le soutien aux territoires les plus fragiles.

UNE DÉPARTEMENT PILOTE POUR PENSER L'ÉCOLE DE DEMAIN

— Parce que ces évolutions s'inscrivent dans la durée, le Pas-de-Calais fait partie des 18 départements retenus par le ministère de l'Éducation nationale pour expérimenter une nouvelle méthode d'accompagnement de la démographie scolaire.

LES CHIFFRES

— **- 68 908** en moins dans le premier degré à la rentrée depuis 2017

Un nombre d'élèves par classe passé de 23,7 (2017) à **20,6** (2025) et en dessous de **20** à la rentrée 2026 (prévisions)

— Cette démarche repose sur un principe simple : co-construire l'avenir de l'École avec les élus et les collectivités, à partir d'une vision partagée des évolutions démographiques, des besoins des territoires et des attentes des familles.

— Dans le Pas-de-Calais, cette expérimentation se traduit par l'organisation de réunions de proximité des Observatoires des dynamiques rurales et territoriales. Entre l'automne 2025 et le début de l'année 2026, les services académiques sont allés à la rencontre des 19 intercommunalités afin de partager les projections démographiques et d'engager un dialogue sur l'évolution de l'offre scolaire.

Cette expérimentation sera déployée en janvier 2027 dans l'ensemble des départements.

CONSTRUIRE UNE VISION À LONG TERME

— Cette nouvelle méthode marque **une évolution importante dans la préparation de la carte scolaire.**

Au-delà des ajustements annuels liés aux effectifs, elle permet d'anticiper les évolutions à moyen et long terme et d'accompagner les collectivités dans leurs projets.

— **L'objectif est de co-construire**, avec les élus, une organisation scolaire adaptée aux réalités locales, capable de garantir durablement un service public d'éducation de qualité. Plusieurs pistes peuvent être étudiées selon les territoires : regroupements pédagogiques, évolution des secteurs scolaires, développement de projets éducatifs territoriaux ou encore renforcement des continuités entre l'école et le collège.

— En inscrivant la réflexion à l'horizon 2035, **l'académie fait le choix d'une démarche anticipatrice, concertée et progressive** au service de la réussite des élèves.

➤ LES CHIFFRES DU PAS-DE-CALAIS

Le Pas-de-Calais illustre les effets de la baisse démographique engagée depuis plusieurs années.

Depuis 2017 dans le premier degré :

- 22 894 élèves en moins
- Un nombre moyen d'élèves par classe passé de 23,07 à 19,78
- Plus de 300 classes dédoublées créées en éducation prioritaire
- Plus de 100 postes consacrés au développement de l'école inclusive.

Dans le second degré, la baisse des effectifs se poursuit également avec 1 177 élèves attendus en moins à la rentrée 2026.

À plus long terme, les projections démographiques estiment une diminution d'environ 53 600 élèves dans le Pas-de-Calais à l'horizon 2035, confirmant la nécessité d'anticiper dès aujourd'hui les évolutions de l'offre scolaire.

Une expérimentation nationale lancée à Arras

Le 4 juin 2026, le ministre de l'Éducation nationale s'est rendu à Arras pour lancer officiellement l'expérimentation nationale consacrée à la démographie scolaire et à l'évolution de la carte scolaire.

Ce déplacement a permis de mettre en lumière le travail engagé dans le Pas-de-Calais, département pilote de cette démarche. Aux côtés des élus locaux, le ministre a rappelé l'ambition de cette expérimentation : dépasser une approche annuelle de la carte scolaire pour construire, avec les collectivités, une vision pluriannuelle de l'offre éducative, conciliant qualité du service public, attractivité des territoires et réussite des élèves.



1.2 Améliorer les conditions d'apprentissage et le pilotage pédagogique

L'ESSENTIEL

Garantir la réussite de chaque élève en adaptant les pratiques pédagogiques, en accompagnant les équipes et en apportant des réponses ciblées aux besoins de chaque territoire.

LES NOUVEAUX PROGRAMMES : UNE ÉCOLE RECENTRÉE SUR LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

— À compter de la rentrée 2026, **de nouveaux programmes entrent progressivement en vigueur dans les écoles, collèges et lycées**. Plus de dix programmes sont renouvelés pour les cycles 2, 3 et 4, notamment en histoire-géographie, éducation physique et sportive, arts plastiques, éducation musicale, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie, histoire des arts ou encore langues et cultures de l'Antiquité.

— Ces nouveaux programmes placent la maîtrise du langage et le raisonnement scientifique au cœur des apprentissages dans toutes les disciplines. Ils privilégient une approche fondée sur la qualité des apprentissages, avec une pratique renforcée de la lecture, de l'écriture et de l'oral, un travail approfondi sur le vocabulaire, ainsi qu'une place accrue donnée à la résolution de problèmes, à la démarche scientifique et au raisonnement.

— Ils s'accompagnent d'une évolution des pratiques pédagogiques afin de mieux prendre en compte l'hétérogénéité des élèves et de réduire les inégalités scolaires, notamment en mathématiques. L'objectif est de développer les automatismes, d'encourager la réflexion, de faire de l'erreur un levier d'apprentissage et de favoriser l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages.

— Au lycée, les programmes de mathématiques sont repensés autour de six compétences fondamentales (chercher, modéliser, représenter, raisonner, calculer et communiquer) avec une progression plus cohérente entre les niveaux, une place renforcée accordée à l'algorithmique et à la programmation et une utilisation raisonnée des outils numériques. Une heure d'enseignement consacrée à l'intelligence artificielle sera par ailleurs intégrée en classe de seconde à partir de la rentrée 2026, dans le cadre de l'enseignement de sciences numériques et technologie.

➤ LES CHIFFRES

+ de 10 programmes renouvelés à la rentrée

84 collèges en progrès dans l'académie de Lille

— La réussite de cette réforme repose également sur un important plan d'accompagnement des équipes. Après une première phase de formation, les actions se poursuivront tout au long de l'année scolaire afin d'accompagner les enseignants dans la mise en œuvre des nouveaux programmes et de diffuser les ressources pédagogiques nationales et académiques.

➤ LES NOUVEAUX PROGRAMMES EN CHIFFRES

- Plus de 10 nouveaux programmes publiés pour les cycles 2, 3 et 4.
- 2 priorités nationales : maîtrise du langage et raisonnement scientifique.
- 6 compétences au cœur des nouveaux programmes de mathématiques au lycée.
- 1 heure hebdomadaire consacrée à l'intelligence artificielle en classe de seconde à partir de la rentrée 2026.
- 2026-2027 : déploiement progressif des nouveaux programmes selon les niveaux.

LES COLLÈGES EN PROGRÈS : DES SOLUTIONS CONSTRUITES AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ÉLÈVES

— La démarche « Collèges en progrès » vise à **accompagner les établissements qui concentrent les plus grandes difficultés scolaires** afin de garantir à chaque élève les meilleures conditions de réussite. Au niveau national, 786 collèges sont concernés. Dans l'académie de Lille, 84 établissements sont engagés dans cette démarche : 60 dans le Nord et 24 dans le Pas-de-Calais, dont 31 collèges REP+, 37 collèges REP et 16 collèges hors éducation prioritaire.

— L'année scolaire 2025-2026 a été consacrée à un **travail approfondi de diagnostic**. Chaque collège a bénéficié de quatre demi-journées de réflexion, associant équipes pédagogiques, personnels de direction et corps d'inspection, afin d'identifier les freins aux apprentissages et de construire une feuille de route pluriannuelle adaptée aux besoins des élèves et aux réalités de l'établissement.

— À compter de la rentrée 2026, **cette phase de diagnostic laisse place à l'action**. Chaque établissement met en œuvre les réponses qu'il a lui-même définies : renforcement de la maîtrise du français et des mathématiques, pédagogie différenciée, travail en petits groupes, co-intervention, développement de la lecture quotidienne, tutorat, mentorat, « Devoirs faits », accompagnement des élèves à besoins particuliers, actions en faveur du climat scolaire, des compétences psychosociales ou encore du lien avec les familles.

— Pour accompagner cette transformation, l'académie mobilise **un groupe d'appui académique** composé de personnels de direction et de corps d'inspection, ainsi qu'un réseau d'experts intervenant sur des thématiques telles que l'École inclusive, la santé, les compétences psychosociales, l'innovation pédagogique ou les relations avec l'aide sociale à l'enfance.

— Le développement des compétences des équipes constitue également un levier majeur de la démarche. **Les plans de formation des établissements s'articulent autour de neuf axes prioritaires**, parmi lesquels la maîtrise de la langue, la numératie, l'évaluation, l'École inclusive, le climat scolaire, les compétences psychosociales, l'orientation, les relations avec les familles et le médico-social. Dès juillet 2026, les nouveaux personnels de direction affectés dans un collège en progrès ont bénéficié d'une formation spécifique. Cet accompagnement se poursuivra tout au long

Collèges en progrès : le ministre à la rencontre des équipes de l'académie

Le 6 juin, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, s'est rendu dans l'académie de Lille pour découvrir la démarche « Collèges en progrès » et échanger avec les équipes engagées dans ce dispositif. Après une visite du collège Charles Péguy d'Arras, il a participé à une table ronde réunissant personnels de direction, corps d'inspection et cadres académiques afin d'évoquer les premiers enseignements de cette démarche. Fondée sur un diagnostic partagé et des réponses adaptées aux réalités de chaque établissement, « Collèges en progrès » illustre l'ambition de l'académie d'accompagner durablement la réussite de tous les élèves.



LES COLLÈGES EN PROGRÈS EN CHIFFRES

- 786 collèges concernés en France.
- 84 collèges engagés dans l'académie de Lille dont 31 collèges REP+, 37 REP, 16 hors éducation prioritaire.
- 4 demi-journées de diagnostic organisées dans chaque établissement en 2025-2026.
- 9 axes de formation proposés aux équipes.

FORMER LES ÉQUIPES POUR ACCOMPAGNER LES ÉVOLUTIONS

— Le déploiement des nouveaux programmes et des démarches de transformation s'accompagne d'un important plan de formation. L'académie propose des formations nationales et académiques, des ressources pédagogiques, des communautés d'apprentissage et un accompagnement de proximité par les corps d'inspection afin de soutenir les équipes dans l'évolution de leurs pratiques.

Un nouveau Concours général des collèges pour révéler les talents

À partir de 2027, le Concours général des collèges viendra distinguer les meilleurs élèves de troisième dans plusieurs disciplines, à l'image du Concours général des lycées. Ouvert aux établissements volontaires, il valorisera l'excellence, encouragera l'ambition scolaire et contribuera à faire émerger les talents sur l'ensemble du territoire. Pensé dans une logique d'égalité des chances, il accordera une attention particulière à la représentation équilibrée des filles et des garçons et à la participation des établissements ruraux comme de l'éducation prioritaire. Il témoigne de la volonté de reconnaître toutes les formes de réussite.



1.3 L'IA à l'école : préparer nos élèves à une rupture majeure

L'ESSENTIEL

Personnaliser les apprentissages, accompagner les personnels, préparer les élèves aux métiers de demain et moderniser le service public : l'intelligence artificielle ouvre de nouvelles perspectives pour l'École. L'académie de Lille et plus globalement la région académique Hauts-de-France ont choisi d'en faire un levier d'innovation au service de la réussite de tous, dans un cadre éthique, sécurisé et respectueux de la souveraineté des données. Construite avec les collectivités, les chercheurs et les acteurs de l'éducation, cette stratégie fait des Hauts-de-France l'une des régions académiques les plus engagées dans l'usage de l'intelligence artificielle de façon responsable et au service des apprentissages.

UNE STRATÉGIE POUR L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

— La Stratégie pour l'usage de l'intelligence artificielle élaborée par la région académique Hauts-de-France dans le cadre d'une large concertation interne et avec nos partenaires des collectivités s'inscrit pleinement dans les objectifs fixés par le ministère pour faire de l'IA un levier de modernisation et d'équité éducative. Elle s'articule autour de quatre axes structurants :

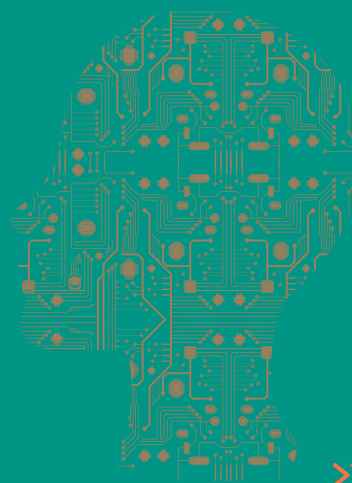
1. Faire mieux réussir les élèves avec l'aide de l'IA : l'IA permet d'adapter les parcours d'apprentissage aux besoins individuels des élèves, en proposant des ressources personnalisées et en identifiant précocement les difficultés. Cet axe vise à réduire les inégalités et à favoriser la réussite de tous.
2. Former les élèves à l'IA pour les préparer aux métiers d'avenir : il est essentiel que nos élèves maîtrisent les concepts de base de l'IA, comprennent ses enjeux et développent les compétences nécessaires pour évoluer dans un monde professionnel en pleine mutation.
3. Promouvoir le cadre d'usage pour une IA éthique, souveraine et responsable : l'utilisation de l'IA doit se faire dans un cadre garantissant un usage responsable, éthique et respectueux des aspects environnementaux.
4. Tirer parti des potentialités de l'IA pour moderniser les services administratifs : l'automatisation de certaines tâches et l'optimisation des processus devraient faciliter le travail des agents et libérer du temps pour des missions à forte valeur ajoutée.

LES CHIFFRES

- 1^{re} édition du forum de région académique pour l'intelligence artificielle
- 3 000 participants au webinaire autour des enjeux pédagogiques, éthiques et déontologiques de l'IA
- 1 heure hebdomadaire consacrée à l'IA en classe de seconde

RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

STRATÉGIE POUR L'USAGE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



>> 2026



— Cette stratégie, fruit d’une réflexion collective, s’inscrit dans une démarche de collaboration avec les collectivités territoriales, les établissements scolaires et l’ensemble des partenaires institutionnels et vise à positionner les Hauts-de-France comme une région pilote dans l’intégration responsable et innovante de l’IA.

L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA DIFFÉRENCIATION PÉDAGOGIQUE

— À la rentrée 2026, les six solutions numériques retenues dans le cadre du Partenariat d’innovation en intelligence artificielle (P2IA) Cycle 3 entrent dans une phase décisive de leur développement. Co-conçues depuis septembre 2025 par des enseignants, des chercheurs et des développeurs, elles intègrent des fonctionnalités d’intelligence artificielle adaptative pour mieux répondre aux besoins de chaque élève. En mathématiques avec Mathia et Origamia, ou en langues vivantes avec BeneluCards et YLang, ces plateformes proposent des parcours personnalisés, des retours immédiats, des outils de mémorisation espacée et des tableaux de bord permettant aux enseignants de suivre les progrès de leurs élèves. Conçues dans le respect du RGPD et fondées sur des travaux scientifiques reconnus, elles placent l’enseignant au cœur des apprentissages, l’intelligence artificielle venant enrichir son action sans jamais s’y substituer. Les prototypes seront évalués en décembre 2026, avant un déploiement envisagé à la rentrée 2027-2028. L’académie de Lille est pleinement engagée dans cette expérimentation, grâce à la mobilisation de ses circonscriptions et de nombreux enseignants testeurs qui contribueront à l’évaluation des usages.

FORMER LES PERSONNELS À UNE UTILISATION ÉCLAIRÉE DE L’INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

— Face aux évolutions rapides de l’intelligence artificielle et aux nouveaux usages qu’elle suscite dans le monde éducatif, l’académie de Lille a élaboré un plan académique de formation avec l’appui de la DRANE, des corps d’inspection et de l’École académique de la formation continue (EAFC). Son objectif est d’accompagner l’ensemble des personnels dans une utilisation éclairée, responsable et conforme au cadre d’usage de l’IA en éducation.

— Cette stratégie s’appuie sur une offre de formation progressive et adaptée aux besoins de chacun. Des séminaires sont proposés aux inspecteurs, chefs d’établissement et cadres administratifs, tandis que des webinaires de sensibilisation ont déjà réuni près de 3 000 participants autour des enjeux pédagogiques, éthiques et déontologiques de l’intelligence artificielle. Des formations de formateurs, des parcours disciplinaires et des modules accessibles en autonomie sur Magistère complètent ce dispositif afin de permettre aux personnels d’intégrer progressivement ces nouveaux outils dans leurs pratiques professionnelles.

— À partir de la rentrée 2026, l’académie franchit une nouvelle étape avec le déploiement du parcours « Utiliser l’IA générative en éducation de façon éclairée et responsable », accessible sur Magistère. En parallèle, 250 formateurs participeront dès le mois d’octobre à trois sessions de formation, organisées à Arras, Valenciennes et Villeneuve-d’Ascq, autour de trois enjeux majeurs : l’inclusion et la différenciation pédagogique, le développement de l’esprit critique et l’agentivité des élèves.

— Au-delà de la formation, l’académie développe une organisation apprenante, en s’appuyant sur les réseaux de formateurs disciplinaires, de référents numériques, d’inspecteurs et sur les partenariats avec la recherche. Cette dynamique favorise le partage d’expériences, la mutualisation des ressources et l’émergence de pratiques innovantes au service des apprentissages.

DES OUTILS SÉCURISÉS AU SERVICE DES PERSONNELS

— Au-delà de la formation, l’académie accompagne les personnels dans l’utilisation quotidienne de l’intelligence artificielle grâce à des outils développés par l’État et respectueux de la souveraineté des données. L’assistant IA de l’État permet d’aider les agents dans la rédaction, la synthèse ou la recherche d’informations pour leurs tâches administratives. D’autres solutions, développées par la DINUM, comme Transcript, qui facilite la retranscription automatique des réunions, ou Docx, dédié à la génération et à l’analyse de documents, viennent simplifier le travail des enseignants, des cadres et des personnels administratifs. En automatisant certaines tâches chronophages, ces outils permettent de dégager du temps pour l’accompagnement des élèves, le pilotage des projets et l’innovation pédagogique, tout en garantissant un usage éthique, sécurisé et maîtrisé de l’intelligence artificielle.

La Semaine de l'IA en Hauts-de-France : une dynamique collective pour l'éducation

Du 12 au 19 juin 2026, les Hauts-de-France ont organisé le sommet et la Semaine de l'IA, une initiative intitulée « IA avec nous » visant à démocratiser l'intelligence artificielle dans les secteurs de l'éducation, de l'économie, de la culture, de la transition écologique et de la société. Cet événement a permis de sensibiliser, former et fédérer l'ensemble des acteurs régionaux autour des enjeux et opportunités de l'IA.

Le 19 juin, la journée IA et Éducation, organisée à Arras (Atelier Canopé), dans le cadre du Festival de l'IA initié par le Conseil régional des Hauts-de-France, a marqué un temps fort réunissant plus de 200 enseignants, personnels d'encadrement, élèves, parents, représentants des collectivités et acteurs EdTech. Cette journée a pris la forme d'un espace interactif avec des conférences, des tables rondes animées par des experts, et des retours d'expérience des premiers utilisateurs d'outils IA en milieu éducatif. Un forum a permis également de découvrir des solutions innovantes, développées par des entreprises régionales, notamment dans le cadre du P2IA (Partenariat d'Innovation et d'Intelligence Artificielle) porté par la Direction du Numérique pour l'Éducation (DNE) ou des enseignants qui innovent au service de la communauté éducative.



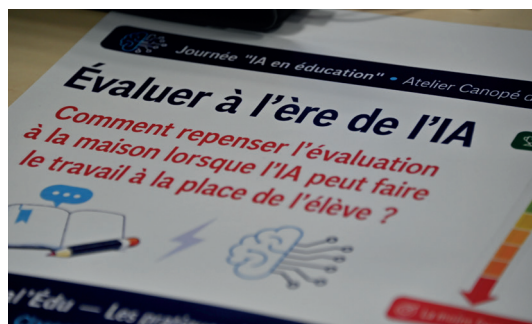
PIX : DE NOUVEAUX PARCOURS SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

— À la rentrée 2026, les élèves de 4e, de 2de et de 1re année de CAP découvriront de nouveaux parcours Pix obligatoires consacrés à l'intelligence artificielle. Ces modules permettront à plus de 1,5 million d'élèves de développer une compréhension et un usage éclairés, critiques et responsables de l'IA.

— D'une durée de 30 à 45 minutes, ces parcours abordent le fonctionnement des intelligences artificielles, leurs enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux, ainsi que les bonnes pratiques pour les utiliser de manière raisonnée. Personnalisés et interactifs, ils s'inscrivent dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) et complètent les enseignements dispensés par les équipes pédagogiques afin de renforcer la culture numérique des élèves.

Option innovante dédiée à l'intelligence artificielle

Le collège du Touquet, en partenariat avec la DRANE et les acteurs locaux, propose une option innovante dédiée à l'intelligence artificielle pour les élèves de cycle 4. Cette initiative pionnière vise à familiariser les collégiens avec les concepts fondamentaux de l'IA, ses enjeux éthiques et ses applications concrètes dans divers domaines. Les élèves y découvrent les bases de la programmation, les algorithmes d'apprentissage automatique, et les usages responsables de l'IA, tout en développant des projets concrets comme la création de robots conversationnels ou l'analyse de données. Cette option s'inscrit dans une démarche d'ouverture vers les métiers de demain et de préparation des élèves à un monde en pleine transformation numérique. Elle est également l'occasion de renforcer les liens avec les entreprises locales et les acteurs de la recherche, pour offrir aux élèves une vision concrète des opportunités offertes par l'IA.



1.4 L'adaptation aux conséquences du changement climatique

L'ESSENTIEL

Le changement climatique conduit à repenser durablement les espaces scolaires. Rénovation énergétique, confort d'été, végétalisation, bien-être des élèves, inclusion ou encore évolution des pratiques pédagogiques : l'académie de Lille accompagne les collectivités territoriales afin de concevoir des établissements plus résilients, plus sobres et mieux adaptés aux enjeux de demain.

PENSER LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE DEMAIN

— L'adaptation des écoles et des établissements scolaires au dérèglement climatique constitue aujourd'hui un enjeu majeur. Au-delà de la rénovation énergétique, les projets doivent désormais répondre à plusieurs objectifs : améliorer le confort thermique, réduire les consommations d'énergie, favoriser le bien-être des élèves et des personnels, développer des espaces plus inclusifs et accompagner les nouvelles pratiques pédagogiques. Cette ambition s'inscrit dans la démarche nationale « Bâtir l'École », qui considère le bâti scolaire comme un véritable levier éducatif.

— Dans l'académie de Lille, cette politique s'appuie sur une cellule académique « Bâti scolaire » créée pour accompagner les collectivités territoriales dans leurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement. Réunissant les services académiques, les corps d'inspection, les référents du numérique, de l'école inclusive, de la prévention et de la qualité de vie au travail, elle apporte une expertise éducative afin que les espaces scolaires répondent pleinement aux besoins des élèves et des équipes.

— L'académie compte 2 694 écoles, 325 collèges et 166 lycées, lycées professionnels et EREA publics. Les référentes académiques accompagnent les collectivités sur de nombreux projets : végétalisation des cours, adaptation des bâtiments aux fortes chaleurs, création d'espaces favorisant les apprentissages, rénovation des plateaux techniques ou encore aménagement de salles innovantes. Elles participent également à la diffusion de ressources, à la valorisation de projets remarquables et à l'animation d'un réseau partenarial associant notamment la Région, les départements, le CEREMA, les CAUE et la Banque des Territoires.

LES CHIFFRES

2 694 écoles maternelles et élémentaires
325 collèges
166 lycées, lycées professionnels et EREA
ans le public.

Une cellule académique « Bâti scolaire » dédiée à l'accompagnement des collectivités dans leurs projets de construction, de rénovation et d'aménagement.

Les fortes chaleurs accélèrent l'adaptation des écoles

Les épisodes caniculaires de l'été 2026 ont illustré la nécessité d'adapter le patrimoine scolaire aux nouvelles conditions climatiques. Au plus fort de la vague de chaleur, 178 écoles ont été temporairement fermées dans l'académie, réparties sur 93 communes : 48 écoles dans le Nord et 130 dans le Pas-de-Calais. Cette situation conforte les démarches engagées avec les collectivités pour améliorer durablement le confort d'été des bâtiments scolaires et développer des établissements plus résilients.

Le gouvernement déploie des leviers de financement pour faciliter cette adaptation : financement EDF, EduRénov, prêts de La Poste, le Fond vert...

LES ÉLÈVES ACTEURS DE LA TRANSFORMATION DE LEUR ÉCOLE

— L'adaptation des établissements passe également par la **participation des élèves**. Plusieurs projets accompagnés par la cellule académique « Bâti scolaire » associent les enfants à la conception de leurs futurs espaces d'apprentissage : réflexion sur les cours d'école, végétalisation, nouveaux usages des espaces extérieurs ou encore aménagement des lieux de vie. Cette démarche favorise l'appropriation des projets par toute la communauté éducative et permet de construire des établissements mieux adaptés aux besoins des usagers.

DU POTAGER AUX ÉCO-DÉLÉGUÉS : APPRENDRE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

— La transformation des espaces scolaires s'accompagne d'une évolution des pratiques **pédagogiques**. Potagers pédagogiques, cours végétalisées, implication des éco-délégués ou ouverture des établissements sur leur environnement permettent aux élèves de devenir pleinement acteurs de la transition écologique. Ces projets donnent du sens aux apprentissages tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux du développement durable à travers des réalisations concrètes.

— Dans l'académie, ce sont plus de **12 000 éco-délégués** qui œuvrent sur la thématique du développement durable.

À Raismes, une école pionnière de la rénovation énergétique

L'école Anne-Godeau de Raismes est devenue l'un des premiers établissements scolaires français rénovés selon la démarche EnergieSprong. Isolation performante, panneaux photovoltaïques, amélioration du confort thermique été comme hiver : ce chantier démontre qu'il est possible de concilier transition écologique, maîtrise des consommations énergétiques et amélioration des conditions d'apprentissage des élèves. Ce projet constitue aujourd'hui une référence nationale en matière de rénovation du bâti scolaire.

Campus EduRénov : construire l'École de demain

Le 7 juillet 2026, l'académie de Lille était partenaire de la troisième édition du Campus EduRénov organisée au Palais Rameau à Lille par la Banque des Territoires. Cette journée nationale a réuni collectivités, élus, experts et acteurs de l'éducation autour des enjeux de rénovation énergétique, d'adaptation au changement climatique et d'évolution des espaces scolaires. La rectrice y a rappelé que les bâtiments scolaires sont désormais un levier de réussite éducative, de bien-être et de résilience face aux évolutions climatiques.





2

L'exigence au cœur des apprentissages

2.1 La maîtrise du langage, fondement de la culture générale

L'ESSENTIEL

La maîtrise du langage constitue le socle des apprentissages et un levier essentiel de la réussite scolaire. Dans l'académie de Lille, elle s'appuie sur la mise en œuvre des nouveaux programmes, la formation des enseignants et le déploiement d'actions favorisant le développement du langage oral, de la lecture et de l'écriture dès la maternelle.

MAÎTRISER LE LANGAGE : CAP VERS UNE CULTURE PARTAGÉE !

— Les évaluations nationales invitent à faire de la maîtrise des compétences langagières une priorité forte. L'enrichissement du lexique, l'aisance dans l'écriture et le développement de la lecture sont des compétences prédictives de la réussite des élèves, de leur orientation et de leur insertion professionnelle. Si le cours de français et la littérature restent le cœur de l'acquisition de ces compétences, toutes les disciplines sont concernées et parties prenantes de ces apprentissages.

— Le vocabulaire est un objet d'enseignement privilégié dans les nouveaux programmes de français, qu'il s'agisse d'enrichir le lexique des élèves ou de leur permettre de développer des stratégies de compréhension des mots en contexte. Pour autant, cet enseignement concerne toutes les disciplines, engagées dans l'élargissement au quotidien du bagage lexical des élèves.

— Le groupe de travail académique « Maîtrise de la langue dans toutes les disciplines » centre sa réflexion sur ces problématiques et met en œuvre des actions à destination des équipes et des pilotes. Une vingtaine d'équipes pédagogiques des « Collèges en progrès » ont déjà bénéficié d'une première action de sensibilisation : « Enseigner la compréhension de l'écrit dans toutes les disciplines ». Adossé à la mission académique « Prévention et lutte contre l'illettrisme », ces actions s'inscrivent dans une volonté affirmée de faire progresser les élèves en difficulté et en grande difficulté pour agir autant sur leur parcours scolaire, leur maîtrise des compétences fondamentales et leur motivation.

LES CHIFFRES

93 % des écoles participent au quart d'heure lecture

49 713 élèves ont reçu le livre pour les vacances

LE PLAN MATERNELLE

— À la rentrée 2025, les nouveaux programmes de cycle 1 entrent en vigueur, axés sur le développement et la structuration du langage oral et écrit ainsi que sur l'acquisition des premiers outils mathématiques.

— La maternelle, première étape clé du parcours scolaire, vise à favoriser l'acquisition de la langue et l'épanouissement des élèves tout en construisant les bases indispensables à leur réussite future. Deux priorités majeures guident ces programmes, dont l'enrichissement du vocabulaire dès le plus jeune âge.

ÉCRIRE : UNE PRATIQUE RÉGULIÈRE AU CŒUR DE LA CLASSE

— Les nouveaux programmes de français insistent sur la **nécessité de faire écrire les élèves régulièrement**, presque quotidiennement, dans des écrits aussi variés que la prise de note, les écrits de travail, les écritures créatives. L'écriture au cœur de la classe est donc réaffirmée comme un axe majeur de la politique académique en faveur des savoirs fondamentaux. Des dispositifs et des expérimentations viennent donc soutenir les actions pédagogiques des enseignants.

— L'académie expérimente **une option « Écritures créatives »**, impulsée par l'inspection pédagogique régionale de lettres avec l'appui de la CARDIE et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche. Cette option invite les élèves à écrire, individuellement ou collectivement, en explorant différents genres (nouvelle, scénario, etc.) et à développer un véritable travail de réécriture et d'analyse critique de leurs productions. Nourrie par la lecture, la recherche, les échanges et la découverte d'œuvres artistiques, elle fait de l'écriture une pratique de création et d'expression, au croisement des apprentissages et de la démarche artistique.

LES LABORATOIRES HUMANITÉS

— Quatre laboratoires Humanités dans l'académie permettent aux enseignants de diverses disciplines de se créer leur projet de formation : formations académiques sur mesure, conférences universitaires et échanges de pratiques entre enseignants de disciplines différentes nourrissent ainsi la réflexion de ceux-ci sur l'acquisition des pratiques langagières et la maîtrise du français. La comparaison entre les didactiques du français, des langues et cultures de l'Antiquité et des langues vivantes en compréhension est ainsi particulièrement féconde et propre à engager le collectif.

- Cité scolaire Châtelet, Douai
- Lycée Paul Duez, Cambrai
- Collège René Cassin, Lillers
- Collège du Houtland, Wormhout

« Vive la fluence ! » au collège Victor Hugo d'Auby

À partir des résultats aux évaluations nationales d'acquis des élèves en entrée en classe de quatrième, est proposé aux collégiens petits lecteurs un dispositif d'accompagnement de six semaines : avec des professeurs de toutes les disciplines, ces élèves en difficulté faute de lire suffisamment bien s'exercent à lire en petits groupes avec divers enseignants des textes de toute sorte. L'enjeu est de leur faire acquérir les bases non acquises de « lecture-décodage » afin qu'ils puissent lire avec plus d'aisance les textes qui leur sont proposés dans tous les cours et surtout les comprendre sans que cette première étape du travail d'un collégien soit en soi une difficulté.

À l'issue de deux années d'expérimentation accompagnée par la CARDIE et le laboratoire CIREL de l'université de Lille, les élèves ont progressé et certains se sont même mis à lire pour le plaisir, leurs parents ont été partie prenante de cette aventure aux côtés d'enseignants pour lesquels ce collectif favorisant l'acquisition des compétences de lecture est devenu un levier reconnu de développement des compétences de lecture, d'accrochage scolaire et de bien-être. L'équipe du collège est prête à poursuivre cet accompagnement bénéfique cette année encore !



DÉVELOPPER LE GOÛT DE LIRE : UN AXE FORT POUR LES TERRITOIRES ET LES ÉTABLISSEMENTS

— Le quart d’heure de lecture « Chut, on lit ! » est désormais durablement installé dans les écoles et établissements de l’académie de Lille. Ce temps quotidien ou régulier de lecture personnelle vise à développer le goût de lire, renforcer les compétences langagières et contribuer à un climat scolaire apaisé. Le dispositif fait l’objet d’un partenariat de recherche avec le laboratoire CERLIS de l’université de Lille afin d’en mesurer les effets.

Le quart d’heure de lecture en chiffres

- 93 % des écoles
- 61 % des collèges publics
- 18 % des lycées professionnels
- 12 % des lycées généraux et technologiques
- 57 % des établissements du second degré

— Dans le prolongement de cette dynamique, **deux territoires lecteurs ont été déployés** depuis 2024, dans le Cambrésis et à Fauquembergues. En associant écoles, collèges, bibliothèques, collectivités et acteurs culturels, ils favorisent un accès plus large au livre et à la lecture, notamment dans les territoires ruraux.

— À la rentrée 2026, l’académie lance également l’**expérimentation « Les garçons et la lecture »** dans quatre collèges (Anzin, Nœux-les-Mines, Villeneuve-d’Ascq et Avesnes-les-Aubert). Conduite avec la CARDIE et le laboratoire Gériico de l’université de Lille, elle vise à renforcer les pratiques de lecture des garçons à travers des ateliers, des rencontres avec des lecteurs inspirants et une réflexion sur les usages du livre.

— La lecture, c’est aussi un enjeu d’été. Les jeunes passent quotidiennement 10 fois plus de temps sur les écrans (3h11) qu’à lire pour leurs loisirs (19 minutes par jour), selon une étude CNL/Ipsos (« Les jeunes Français et la lecture », avril 2024).

Quand les lycéens mixent musique et lecture

À l’occasion de l’opération « Je lis », le lycée Fénélon de Cambrai a organisé, avec plusieurs établissements du Cambrésis et ses partenaires, une Nuit de la lecture musicale. Élèves, enseignants, étudiants, familles et musiciens se sont réunis autour de lectures à voix haute, parfois théâtralisées, accompagnées d’intermèdes musicaux. Cette initiative illustre la volonté de faire de la lecture une expérience vivante, collective et accessible à tous. En favorisant la prise de parole, le plaisir de lire et les échanges entre établissements, elle témoigne de la dynamique portée par le territoire autour de la lecture.



— Les vacances scolaires peuvent accentuer ces écarts et fragiliser les acquis. C'est pourquoi le ministère poursuit son engagement avec deux actions phares :

- « **Cet été, je lis** » : une incitation à lire un peu chaque jour, avec des sélections de livres adaptées à chaque tranche d'âge, avec des conseils aux parents pour rendre la lecture encore plus agréable pour les enfants.
- « **Un livre pour les vacances** » : chaque élève de CM2 reçoit un exemplaire des Métamorphoses d'Ovide, illustré par Alice Chemama. Les élèves pourront ainsi découvrir des dieux, des déesses, des héros de la mythologie gréco-romaine avant de les retrouver au programme de 6e et en parler avec leurs professeurs.



S'ENGAGER CONTRE LA GRANDE DIFFICULTÉ POUR CHANGER DES PARCOURS SCOLAIRES : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ILLETTRISME

— La prévention et la lutte contre l'illettrisme concerne prioritairement la région des Hauts-de-France et particulièrement l'académie de Lille. La prévention est essentielle tout au long de la scolarité des élèves et la prise en charge des élèves en situation d'illettrisme concerne toutes les étapes de leur parcours. Le partenariat avec l'Agence nationale de la lutte contre l'illettrisme (ANLCI) se consolide et se développe.

— Les actions engagées se sont orientées sur **trois territoires pilotes**, particulièrement touchés par ces problématiques, en synergie avec la démarche « Collèges en progrès » et les territoires lecteurs : Sambre-Avesnois, Cambrésis, Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut.

Pour l'année 2026-2027, la formation des équipes à ces problématiques est une priorité académique.

Écrire pour transmettre les valeurs de la République

Créé en hommage à Dominique Bernard, le Prix « Lire, penser, écrire » invite les élèves à développer leur goût de la lecture et de l'écriture tout en exerçant leur esprit critique et leur créativité. Après une cérémonie académique organisée le 7 mai par l'académie de Lille, les lauréats se sont retrouvés le 27 mai à Arras pour la remise des prix nationale, en présence de Brigitte Macron et d'Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale. Cette initiative illustre l'ambition de l'École de faire de la littérature, de la culture et de la fraternité des leviers d'émancipation et de citoyenneté.

À l'échelle académique, ce prix a réuni cette année plus de 2360 élèves, issus de près de 70 établissements de l'académie et de 110 classes. À l'échelle des trois académies concernées (Amiens, Lille, Normandie), il a concerné près de 3200 élèves et 93 établissements.



2.2 L'acquisition du raisonnement scientifique et mathématique

L'ESSENTIEL

Développer le raisonnement scientifique, c'est permettre à chaque élève de comprendre le monde qui l'entoure, de développer son esprit critique et de construire son avenir. Dans l'académie de Lille, cet objectif se traduit par la mise en œuvre des nouveaux programmes, des projets pédagogiques innovants et des actions visant à favoriser la mixité des parcours et l'ambition scientifique des élèves.

RENFORCER LES APPRENTISSAGES SCIENTIFIQUES

— Pour la première fois, **les élèves de première générale et technologique ont passé, à la session 2026 du baccalauréat, une épreuve anticipée de mathématiques**, Instaurée pour renforcer leur culture mathématiques. Afin de préparer la mise en œuvre de cette nouvelle épreuve et d'accompagner l'évolution des programmes, l'académie de Lille a déployé une formation académique à destination des enseignants assurant les mathématiques intégrées à l'enseignement scientifique en classe de première générale. Deux thématiques ont particulièrement été travaillées : « penser les automatismes pour susciter l'engagement de l'élève » et « développer des pratiques favorisant son activité et son implication dans les apprentissages ». En parallèle, des temps d'appropriation des nouveaux programmes de mathématiques en classes de seconde et de première ainsi que des ressources mises à disposition ont été organisés par bassin.

— L'Epreuve anticipée de mathématiques en chiffres dans l'académie de Lille :

- 30 730 élèves ont passé l'épreuve anticipée de mathématiques ;
- Dont 8 439 élèves en voie technologique, 7 692 élèves de première générale ne suivant pas l'enseignement de spécialité mathématiques et 14 599 élèves de première générale suivant l'enseignement de spécialité mathématiques.

LES CHIFFRES

30 730 élèves ont passé l'épreuve anticipée de mathématiques à la session 2026

70 labo « maths » dans l'académie

400 enseignants de mathématiques et de mathématiques-physique-chimie déjà formés et à partir de la rentrée 2026

2 800 enseignants supplémentaires à la formation Filles et Maths.

LES LABORATOIRES DE MATHÉMATIQUES

— Ils constituent au cœur des établissements et des territoires de **véritables « communautés apprenantes »**. En articulant recherche, innovation et pratique quotidienne, plus de 70 labo « maths » répartis dans l'ensemble de l'académie visent à améliorer durablement les performances scolaires des élèves en plaçant le développement professionnel des enseignants au plus près du terrain. Ainsi, des démarches et des ressources expérimentées sont proposées pour faciliter l'accès à l'abstraction par la manipulation et la verbalisation, favoriser la continuité inter-degré en harmonisant les pratiques entre écoles et collège pour éviter les ruptures d'apprentissage pour les élèves, mettre en œuvre une pédagogie égalitaire en déconstruisant, en lien avec le plan « Filles et maths », les stéréotypes de genre pour encourager l'ambition scientifique de toutes et tous.

— Loin des modèles descendants, **les labos « maths » proposent une formation continue renouvelée** en favorisant un développement professionnel collectif et partagé. Les enseignants y collaborent pour concevoir des ressources, se former (notamment sur l'intelligence artificielle) et adosser leurs pratiques à la recherche scientifique grâce à de multiples partenariats avec le supérieur.

— L'année 2026-2027 inscrit son action dans le renforcement de la dynamique de réseaux :

- **Un nouveau schéma de formation académique** consolidera les réseaux thématiques (Jeux, FabLab, IA...) et mobilisera les laboratoires non encore intégrés pour structurer leur action sur une échelle plus collective et plus efficace.
- Une priorité sera donnée à la **diffusion des ressources produites** par les labo « maths » vers les « collègues en progrès » ainsi que vers les circonscriptions du premier degré, afin d'irriguer l'ensemble du territoire de pratiques innovantes éprouvées.
- **Un nouveau réseau labo « math » IA** sera renforcé pour co-construire des méthodes d'éducation à l'IA et intégrer des usages pertinents dans l'enseignement des mathématiques, en s'inscrivant dans 3 des axes de la stratégie académique : faire mieux réussir les élèves, former les élèves à l'IA pour mieux les préparer aux métiers d'avenir, et définir un cadre d'usage éthique.

— L'académie accueillera en résidence une chercheuse québécoise de l'université Laval pour analyser l'écosystème lillois, tandis que les travaux doctoraux conduit en académie sur le développement professionnel en labomath arriveront à leur terme.

FILLES ET SCIENCES : OUVRIR LES PARCOURS SCIENTIFIQUES ET FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES

— L'académie de Lille est pleinement engagée dans le déploiement du **plan national « Filles et maths »**, lancé le 4 février 2026, afin de favoriser une représentation plus équilibrée des filles et des garçons dans les parcours scientifiques. Cette démarche repose sur trois leviers : former les personnels, rapprocher les jeunes filles des sciences et ouvrir davantage les parcours scientifiques.

— Malgré de meilleurs résultats scolaires, les filles restent moins nombreuses à choisir certaines spécialités scientifiques. En 2024, 56,4 % des filles ont choisi la spécialité mathématiques en première générale, contre 74,4 % des garçons. Seules 3,1 % des filles choisissent la spécialité Numérique et sciences informatiques (NSI), contre 18,9 % des garçons, et elles ne représentent que 11,9 % des effectifs de cette spécialité en terminale.

Les mathématiques au service de l'égalité

Comment les mathématiques permettent-elles de mieux comprendre les stéréotypes de genre ? À partir de jeux vidéo connus des élèves, une classe du lycée Clerc d'Outreau a analysé la représentation des héroïnes et des héros en mobilisant des notions de proportions, de pourcentages et de représentations graphiques. En croisant raisonnement mathématique et réflexion sur l'égalité filles-garçons, ce projet rend les apprentissages plus concrets tout en développant l'esprit critique. Une démarche originale qui illustre la volonté de l'académie de faire des mathématiques un outil de compréhension du monde contemporain.



— Pour faire évoluer ces choix d'orientation, près de **400 enseignants de mathématiques et de mathématiques-physique-chimie ont déjà été formés**. À partir de la rentrée 2026, cette formation sera généralisée à près de 2 800 enseignants de l'académie. De nouvelles ressources pédagogiques, notamment sous forme de podcasts, accompagneront les équipes. L'académie développera également le travail avec les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation nationale afin d'encourager davantage de jeunes filles à s'engager dans les parcours scientifiques.

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MATHÉMATIQUES ET SCIENCES (CHAMS)

— L'expérimentation d'une classe à horaires aménagés sciences du collège Schaffner de Roost-Warendin se poursuivra à la rentrée 2026. Cet enseignement mêle interdisciplinarité, pédagogie de projet et partenariat avec des établissements scolaires et de recherche. Les élèves donnent ainsi plus de sens aux apprentissages, sont motivés et se projettent pour certains vers des études et métiers scientifiques en cohérence avec les orientations du plan France 2030. À la rentrée, **cette expérimentation s'étendra à cinq autres collèges dans les deux départements**. Ces nouvelles classes à horaires aménagés intégreront diverses disciplines, offrant une variation entre CHAS (sciences), CHAM (mathématiques) et CHAMS (mathématiques-sciences) en fonction des projets menés dans ces différents établissements.

- Collège Schaffner, Roost-Warendin
- Collège Fénelon, Cambrai
- Collège Jules Ferry, Douai
- Collège Jean Villars, Denain
- Collège Jean Macé, Bruay-sur-l'Escaut
- Collège Jean Monnet, Coulogne
- Collège Germinal, Biache-Saint-Vaast
- Collège Marguerite Berger, Pas-en-Artois

PROJET INGÉPLUS : FAVORISER LA POURSUITE D'ÉTUDES DE NOS ÉTUDIANTS DE STS

— Le projet IngéPLUS, est un programme d'accompagnement des étudiants de STS vers la poursuite d'études en licence, puis en école d'ingénieur. Son objectif est de doubler à terme l'accueil d'étudiants de STS dans les formations d'ingénierie et écoles d'ingénieurs, sur des parcours sécurisés diplômants, qui permettent une insertion professionnelle à chaque étape, ce qui est particulièrement bienvenu dans le contexte actuel. Outre les ambitions éducatives et sociales qu'IngéPLUS porte, ce programme permet aussi le développement de compétences utiles aux enjeux de réindustrialisation, particulièrement massifs en Hauts de France. 17 STS industrielles peuvent y prétendre, toutes présentes dans notre académie.

EXPÉRIMENTATION « MATHS-PHILO ».

— **Une expérimentation inédite : l'option « maths-philos »** Depuis 2022, l'académie de Lille conduit une expérimentation originale associant mathématiques et philosophie dans cinq collèges pilotes. Ce dispositif vise à renforcer les capacités de raisonnement des collégiens, à stimuler leur esprit critique et à montrer la place centrale des mathématiques dans la culture générale. Conduit par des équipes interdisciplinaires, il a suscité une forte adhésion des élèves, notamment dans les établissements en éducation prioritaire. A la rentrée 2026, l'expérimentation de l'option Mathématiques-Philosophie poursuit le développement pluriannuel initialement envisagé. Conforté par l'accueil très positif du dispositif réaffirmé tant chez les élèves bénéficiaires que chez les enseignants de mathématiques et de philosophie engagés, l'option se déploie désormais également en 5e à partir de cette rentrée dans l'ensemble des collèges expérimentateurs, complétant l'offre déjà proposée en classe de 6e, 3e et seconde, avant un déploiement proposé sur l'ensemble du parcours de la 6e à la seconde à la rentrée 2027. L'option s'ouvre également en classe de 3e au collège Jean Zay de Dunkerque, couplé au lycée du Noordover de Grande-Synthe.

DÉPLOIEMENT DE PROJETS STEAM

— Depuis 2023, l'académie de Lille déploie une démarche STEAM (Sciences, Technologies, Ingénierie, Arts et Mathématiques) visant à renforcer la culture scientifique des élèves grâce à des projets interdisciplinaires. Portée par un groupe de travail académique associant inspecteurs, enseignants et chercheurs, cette démarche favorise la coopération entre disciplines, le développement de l'esprit critique, la résolution de problèmes et l'engagement des élèves. Le séminaire académique organisé au lycée Beaurpré de Haubourdin le 25 mars a marqué une nouvelle étape de cette dynamique, appelée à se diffuser dans l'ensemble des territoires de l'académie.

LE PROJET MARYAM MIRZAKHANI : ENCOURAGER LES FILLES VERS LES SCIENCES

Lancé en novembre 2022 au lycée de l'Escaut à Valenciennes, le projet Maryam Mirzakhani, nommé en hommage à la première femme médaillée Fields, vise à **renforcer l'ambition scolaire des filles et à favoriser leur orientation vers les filières scientifiques**. Déployé dans 4 écoles, 11 collèges et 6 lycées du Valenciennois, il s'inscrit dans une démarche de promotion de la mixité des parcours et de lutte contre les stéréotypes de genre. A travers des actions de sensibilisation, de formation des équipes éducatives, d'innovation pédagogique et de rapprochement avec l'enseignement supérieur, le projet accompagne les élèves dans leurs choix d'orientation. Cette dynamique contribue à faire évoluer les représentations et encourage une présence accrue des filles dans les parcours scientifiques.



2.3 Parcours et orientation : l'ouverture des possibles

L'ESSENTIEL

Dans le cadre du plan Avenir, lancé par le ministère en juin 2025, l'académie de Lille poursuit son engagement en faveur d'une orientation plus juste, plus progressive et plus émancipatrice. L'objectif est de lutter contre les déterminismes sociaux, territoriaux et de genre afin de permettre à chaque élève de construire un parcours choisi, en fonction de ses aspirations et de ses talents.

UN PROJET D'ORIENTATION DANS CHAQUE ÉTABLISSEMENT

— Depuis la rentrée 2025, les collèges et lycées élaborent un **Plan pluriannuel d'éducation à l'orientation (PPO)**, véritable feuille de route de l'établissement en matière d'orientation. Cette démarche, engagée dans l'académie depuis 2021, est désormais intégrée aux projets d'établissement et aux contrats d'objectifs. Aujourd'hui, 41 % des établissements disposent d'un PPO et s'appuient sur des outils de pilotage tels que Trajectoires pour un territoire, Repères ou Archipel pour construire une stratégie adaptée à leurs élèves.

UNE APPROCHE TERRITORIALE DE L'ORIENTATION

— L'académie développe également des **PPO de territoire**, construits avec les collectivités, les acteurs économiques et les partenaires institutionnels. Cinq territoires sont aujourd'hui engagés (Sambre-Avesnois, Boulogne-Montreuil, ERBM, Dunkerque et Flandres intérieures), tandis que plusieurs autres bassins préparent leur déploiement. Cette gouvernance partagée permet de mieux articuler les besoins des territoires, l'offre de formation et les parcours des élèves.

LES CHIFFRES

71 cordées de la réussite

32 436 élèves des lycées généraux et technologiques ont bénéficié d'un stage de seconde

5 programmes annuels d'orientation

DES OUTILS ET DES PARCOURS POUR OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

— La plateforme Avenir(s), développée avec l'Onisep, accompagne les élèves, leurs familles et les équipes éducatives dans la construction des projets d'orientation. À ce jour, 527 582 comptes ont été ouverts et 59 542 connexions enregistrées. Près de 5 800 personnes ont également bénéficié d'actions de formation ou d'accompagnement.

FAVORISER L'AMBITION ET L'OUVERTURE

— Les **Cordées de la réussite** poursuivent leur développement avec 71 cordées, 383 établissements encordés et plus de 35 000 élèves accompagnés dans l'académie. Elles permettent de rapprocher les collégiens et lycéens de l'enseignement supérieur et de lutter contre l'autocensure.

Elles reposent sur une dynamique de réseaux entre collèges, lycées et établissements du supérieur, pour accompagner les élèves dans la construction de leur parcours et renforcer leur ambition scolaire.

Cette dynamique s'illustre notamment par les excellents résultats obtenus cette année : le collège Victor Hugo de Somain a remporté le prix national Médiatiks, tandis que le lycée professionnel Pierre de Coubertin de Calais et le collège Jean Rostand du Cateau-Cambrésis ont décroché les premières places nationales du concours Course en cours, valorisant l'engagement des élèves dans les filières scientifiques et technologiques.

DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET PRÉPARER SON AVENIR

— Le **stage d'observation de seconde**, obligatoire depuis 2023, constitue une étape importante dans la construction du projet d'orientation. En 2026, ce sont plus de 32 000 élèves de 2^e générale et technologique qui étaient concernés. Le rectorat de Lille a accueilli 55 élèves au sein de ses services pour leur faire découvrir les métiers de l'Éducation nationale à travers un parcours collectif mêlant immersion, ateliers et réalisations concrètes.

ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

— L'académie accompagne également les évolutions de l'enseignement supérieur avec le **déploiement de la licence Professorat des écoles**, qui a pourvu l'ensemble de ses 324 places sur 8 sites dès la phase principale de Parcoursup. 98 % des admis sont issus de l'académie de Lille, illustrant l'attractivité de cette nouvelle voie d'accès au métier d'enseignant.

— Enfin, les lycéens professionnels sont accompagnés dans la poursuite d'études ou l'insertion professionnelle. La progression du nombre de candidats sur Parcoursup se confirme, avec près de 600 candidats supplémentaires en 2026, principalement vers les BTS.

— Grâce au **dispositif AvenirPro+**, les bacheliers professionnels peuvent conserver leur statut scolaire pendant quatre mois afin de construire sereinement leur projet de poursuite d'études ou d'insertion.

PARCOURSUP

— Dans l'académie, plus de 9 élèves de terminale sur 10 ont déjà reçu une proposition d'admission. À la rentrée, les candidats encore en attente d'une solution continueront de bénéficier d'un accompagnement de proximité, notamment dans le cadre des commissions d'accès à l'enseignement supérieur. L'objectif : **permettre à chaque jeune de trouver une solution adaptée à son projet**.

LA RURALITÉ

— Les territoires éducatifs ruraux : **ancrer l'ambition scolaire en zone rurale**. Les Territoires éducatifs ruraux (TER) permettent d'agir au plus près des réalités éducatives dans les zones rurales les plus éloignées ou fragiles. Dans l'académie, 11 collèges sont engagés dans ce dispositif (11 dans le Nord, 8 dans le Pas-de-Calais), chacun structurant un projet de territoire avec les écoles du secteur, les collectivités et les partenaires locaux.

Les objectifs : garantir un parcours de réussite de la maternelle à la 3^e, renforcer l'ouverture culturelle, la mobilité et l'orientation et soutenir les ambitions scolaires et prévenir le décrochage.

— Collèges labellisés TER dans le Nord :

- Collège Renaud-Barrault, Avesnelles
- Collège du Looweg, Crochte
- Collège Alfred Jennepin, Cousolre
- Collège Paul-Savary, Gouzeaucourt
- Collège Lamartine, Hondshoote
- Collège Jean-Moulin, Iwuy
- Collège Jacques-Prévert, Masnières
- Collège Jean-Rostand, Sains-du-Nord
- Collège du Solrézis, Solre-le-Château
- Collège Denis Saurat, Trélon
- Collège François Villon, Walincourt-Selvigny

— Collèges labellisés TER dans le Pas-de-Calais :

- Collège du Val d'Authie, Auxi-le-Château
- Collège Pierre-Alexandre Monsigny, Fauquembergues
- Collège Pierre Cuallacci, Frévent
- Collège Jacques Prévert, Heuchin
- Collège Gabriel La Gorce, Hucqueliers
- Collège Albert Camus, Lumbres
- Collège Marguerite Berger, Pas-en-Artois
- Collège François Mitterrand, Théroutan

Ce dispositif est un levier de cohérence éducative, mobilisant les moyens de l'État pour construire une politique locale de réussite scolaire dans les zones les plus rurales.

LES CITÉS ÉDUCATIVES : FAIRE ALLIANCE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

— Portées conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Ville, les Cités éducatives renforcent la continuité éducative de la naissance à l'insertion professionnelle dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles fédèrent l'ensemble des acteurs d'un territoire, écoles, établissements scolaires, collectivités, associations, services de l'État et familles, autour de projets coordonnés visant à favoriser la réussite, l'épanouissement et l'émancipation des jeunes. Dans l'académie de Lille, **29 Cités éducatives sont aujourd'hui labellisées**, dont 21 dans le Nord et 8 dans le Pas-de-Calais. Elles développent des actions dans des domaines variés tels que l'accompagnement scolaire, la santé, la culture, le sport, la citoyenneté, le numérique ou encore l'orientation, afin d'offrir à chaque jeune les mêmes opportunités de réussite.

— Dans le Nord

- Beuvrages / Bruay-sur-l'Escaut / Escautpont / Raismes
- Denain
- Douai / Waziers
- Dunkerque / Grande-Synthe
- Fourmies
- Hautmont / Louvroil / Neuf-Mesnil
- Jeumont
- Lille Nord-Est
- Lille Sud
- Loos
- Maubeuge
- Roubaix
- Tourcoing Nord-Est
- Tourcoing Sud
- Valenciennes-Anzin

— Dans le Pas-de-Calais

- Arras
- Avion
- Béthune
- Boulogne-sur-mer
- Calais
- Bruay-la-Buissière
- Lens
- Liévin

LES INTERNATS

— Dans l'académie de Lille, **les internats constituent un levier essentiel d'égalité des chances et de réussite**. Répartis sur l'ensemble du territoire, les 28 internats d'excellence offrent bien plus qu'une solution d'hébergement : ils proposent un cadre de vie structurant, un accompagnement éducatif renforcé et des projets culturels, sportifs et citoyens favorisant l'épanouissement des élèves. Ils permettent également à de nombreux jeunes, notamment issus de territoires ruraux ou éloignés de certaines formations, d'accéder à des parcours ambitieux et de construire une orientation véritablement choisie. Cette dynamique est portée par des équipes engagées et un réseau de partenaires mobilisés au service de la réussite de tous.

Une nuit à l'internat pour découvrir le quotidien des élèves

Les 4 et 5 juin 2026, le ministre de l'Éducation nationale, Édouard Geffray, a choisi de passer une nuit à l'internat d'excellence du lycée Vauban d'Aire-sur-la-Lys. Après avoir partagé un barbecue avec les internes, il a découvert les différents espaces de vie, échangé avec les équipes éducatives et assisté à la projection de courts-métrages réalisés par les lycéens, avant de dormir dans une chambre de l'internat. Cette immersion lui a offert l'occasion d'échanger librement avec les élèves sur leur quotidien, leurs parcours et leurs motivations, notamment leur volonté de se donner toutes les chances de réussir grâce à un cadre de travail propice, à un accompagnement renforcé et à une vie collective porteuse d'ambition. Le lendemain matin, il a partagé leur petit-déjeuner avant de poursuivre son déplacement.



— 28 Internats d'Excellence (12 dans le Nord et 16 dans le Pas-de-Calais) sur 79 internats (49 dans le Nord et 30 dans le Pas-de-Calais).

- Un internat dans le 1er degré : ERPD, Douai
- Les internats avec la coloration Sport :
 - Collège Jean Macé, Hénin-Beaumont
 - Lycée Beaupré, Haubourdin
 - Lycée Jean Perrin, Lambersart
 - Lycée Louis Pasteur, Hénin Beaumont
- Les internats avec la coloration Culture
 - Collège Makeba, Lille
 - Lycée Edgar Morin, Douai
- Les internats avec la coloration Nature
 - Lycée Gustave Eiffel, Armentières
 - Lycée Gambetta Carnot, Arras
 - Internat Sud-Artois
- Les Internat du pro
 - EREA Côte d'Opale, Calais
 - Lycée professionnel Fernand Léger, Coudekerque Branche
 - Lycée professionnel Malraux, Béthune
 - Internat du pro Canche – Authie (LPO Lavezzari de Berck-sur-mer, lycée hôtelier du Touquet, LPO Eugène Woillez de Montreuil-sur-mer)
- Les internats multi-thématiques
 - Collège Felix Del Marle, Aulnoye Aymeries,
 - Lycée Chasse Royale, Valenciennes
 - Lycée Sophie Berthelot, Calais
 - Internat d'excellence du pays de Saint-Omer (LP Bernard Chochoy de Lumbres, lycée Blaise Pascal de Longuenesse, lycée Alexandre Ribot de Saint Omer, LPO Vauban d'Aire/La Lys et LP Lyoso de Saint Omer)
- 6 Internats d'Excellence – Ruralité
 - LPO Vauban, Aire-sur-la-Lys
 - LPO J de Forest, Avesnes-sur-Helpe
 - LPO Camille Claudel, Fourmies
 - Lycée Dupleix, Landrecies
 - LPO Eugène Woillez, Montreuil-sur-mer
 - Lycée Albert Châtelet, Saint-Pol-sur-Ternoise

Stage de seconde au rectorat

Pour accueillir les élèves de seconde en stage d'observation, le rectorat de Lille a conçu un parcours collectif mêlant découvertes des métiers, rencontres avec les équipes et réalisation de productions concrètes. Répartis dans les différents services, les stagiaires ont également partagé des temps communs autour de défis, d'ateliers et de visites. Ils ont conçu une affiche valorisant leur expérience, réalisé un journal télévisé retraçant leur semaine et participé à une cérémonie de clôture, en présence de la rectrice, mettant à l'honneur leurs réalisations. Une manière de faire découvrir les métiers de l'Éducation nationale tout en développant leur curiosité, leur créativité et leur esprit d'équipe.

L'option « santé » : rapprocher les jeunes des métiers du soin

Le 11 mai 2026, au lycée Noordover de Grande-Synthe, la rectrice a réuni les acteurs de l'éducation, de la santé et de la formation à l'occasion d'une table ronde consacrée à l'expérimentation de l'option santé. Déployée dans quatre lycées de l'académie situés dans des territoires confrontés aux difficultés d'accès aux soins, cette expérimentation accompagne les lycéens dans la découverte des métiers médicaux et paramédicaux, les prépare aux études supérieures et renforce les liens avec les professionnels de santé. Les échanges ont permis de partager les premiers retours d'expérience des équipes et des élèves et de conforter cette démarche au service de l'attractivité des métiers de la santé et de la lutte contre les déserts médicaux. Cette rencontre a illustré la mobilisation conjointe de l'Éducation nationale, des établissements de santé, des collectivités et des organismes de formation pour construire des parcours d'orientation répondant aux besoins des territoires.

EXPÉRIMENTATION DE L'OPTION "SANTÉ" DANS L'ACADÉMIE

L'académie participe depuis 2025 à l'**expérimentation nationale de l'option "santé"**. Ce dispositif est déployé dans des lycées situés sur des territoires confrontés à des difficultés d'accès aux soins. Quatre établissements ont été retenus : les lycées Noordover à Grande-Synthe, Placide Courtois à Hautmont, Henri Darras à Liévin et Pierre Mendès France à Saint-Pol-sur-Ternoise. Prévue sur cinq ans (2025-2029), l'expérimentation vise à encourager l'orientation des lycéens vers les études de santé et du soin grâce à des actions de découverte des métiers médicaux et paramédicaux, à un accompagnement méthodologique vers l'enseignement supérieur et à des rencontres avec des professionnels du secteur. Les projets bénéficient d'un suivi académique afin d'adapter les parcours aux besoins des territoires concernés.

Le lycée Henri Darras à Liévin déploie cette expérimentation dans le cadre des Cordées de la réussite, qui accompagnent les élèves dans leur parcours vers l'enseignement supérieur et favorisent l'égalité des chances dans l'accès aux formations de santé.

2.4 Forger l'esprit critique

L'ESSENTIEL

Former les citoyens de demain constitue l'une des missions fondamentales de l'École. À la rentrée 2026, l'académie de Lille renforce l'enseignement moral et civique afin de développer chez les élèves les valeurs de la République, l'esprit critique, la culture de l'engagement et la capacité à exercer une citoyenneté éclairée dans une société marquée par la multiplication des sources d'information et des usages numériques.

UN CADRE RENFORCÉ POUR L'EMC

— À compter de la rentrée 2026, l'enseignement moral et civique (EMC) bénéficie d'un cadre renforcé tout au long de la scolarité.

Dans les cycles 1 et 2, les élèves bénéficient de 36 heures annuelles, soit une heure par semaine, dont 30 minutes consacrées à des situations favorisant l'expression orale, le débat et l'apprentissage de la vie collective.

Au collège, l'EMC est désormais inscrit de manière explicite dans les emplois du temps, à raison de 30 minutes hebdomadaires de la 6^e à la 3^e. Assuré par les professeurs d'histoire-géographie, cet enseignement permet d'aborder les valeurs de la République, la laïcité, les institutions, les libertés, l'égalité ou encore les enjeux démocratiques.

Depuis 2024, les élèves de 5^e, 4^e et 3^e bénéficieront également de 18 heures annuelles dédiées à l'engagement, mobilisées dans le cadre de projets d'éducation à la citoyenneté, d'éducation aux médias et à l'information (EMI) ou d'éducation au développement durable. Cette évolution vise à faire vivre concrètement les apprentissages en donnant aux élèves l'occasion de s'engager dans des projets collectifs. Cette mesure a été mise en œuvre en 2024 pour le niveau 5^e, en 2025 pour le niveau 4^e et se conclura par l'intégration du niveau 3^e à cette rentrée.

LES CHIFFRES

1 convention de partenariats avec Parlons démocratie

115 médias d'école

DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE FACE AUX DÉFIS DU NUMÉRIQUE

— Dans un contexte marqué par la circulation massive des informations sur les réseaux sociaux et l'émergence de nouveaux usages liés à l'intelligence artificielle, l'académie renforce l'éducation aux médias et à l'information afin de permettre aux élèves de développer leur esprit critique.

— L'objectif est de leur apprendre à vérifier les sources, distinguer les faits des opinions, comprendre les mécanismes de fabrication de l'information et exercer un regard éclairé sur les contenus auxquels ils sont confrontés au quotidien.

— Les équipes éducatives sont accompagnées grâce à des ressources pédagogiques et à des formations spécifiques portant notamment sur les récits complotistes, les mécanismes de désinformation et les stratégies de manipulation de l'information. Elles leur permettent de mieux prévenir la diffusion des discours de haine, du racisme, de l'antisémitisme et de toutes les formes de discrimination, tout en donnant aux élèves les outils nécessaires pour exercer pleinement leur esprit critique.

PIX : DEUX PARCOURS APPRENANTS DÉDIÉS À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

— Dans le cadre du développement des compétences numériques des élèves, **Pix a lancé en mars 2026 deux parcours apprenants dédiés à l'intelligence artificielle**. Ces parcours, intégrés au Bulletin officiel du 5 février 2026, sont désormais obligatoires pour les élèves de 4e, de 2de et de 1re année de CAP.

— Ces parcours visent à développer une compréhension éclairée et responsable de l'IA. Ils abordent notamment le fonctionnement de l'intelligence artificielle et des IA génératives, les enjeux éthiques, sociétaux et environnementaux, les biais, les deepfakes et la désinformation ainsi que les bases du prompting et les bonnes pratiques d'utilisation des outils d'IA.

L'INTERDICTION DU TÉLÉPHONE PORTABLE AU LYCÉE

— À partir de la rentrée 2026, l'utilisation des téléphones portables et des objets connectés sera interdite dans les lycées afin de favoriser un meilleur climat scolaire et de protéger le bien-être des élèves. Cette mesure vise à limiter les distractions, améliorer la concentration en classe réduire les effets négatifs d'un usage excessif des écrans, comme la fatigue, les troubles du sommeil ou le cyberharcèlement. Elle s'inscrit dans une démarche de numérique raisonné, où les élèves apprennent à utiliser les outils numériques de manière responsable et équilibrée.

FAIRE VIVRE LA CITOYENNETÉ AU QUOTIDIEN

— Au-delà des enseignements, l'académie encourage les établissements à développer des projets qui placent les élèves en situation d'agir : médias scolaires, débats citoyens, éco-délégués, conseils de vie collégienne et lycéenne, actions mémorielles, projets solidaires ou encore éducation au développement durable.

— Cette pédagogie de l'engagement permet aux élèves d'expérimenter concrètement les valeurs républicaines, de développer leur sens des responsabilités et de devenir des citoyens acteurs de la vie de leur établissement et de leur territoire.

LUTTER CONTRE LES RÉCITS CONSPIRATIONNISTES

— Face à la diffusion des théories complotistes et des fausses informations, l'académie de Lille déploie une formation spécifique à destination des personnels. Celle-ci leur permet de mieux comprendre les mécanismes des récits conspirationnistes, d'en identifier les ressorts et de disposer d'outils pédagogiques pour les déconstruire avec les élèves. Cette démarche contribue à renforcer l'esprit critique, à prévenir la diffusion des discours de haine et à promouvoir une culture du débat fondée sur les faits, la raison et les valeurs de la République.

Développer l'art oratoire dès le lycée

Prendre la parole, convaincre, argumenter : autant de compétences devenues essentielles dans les études comme dans la vie professionnelle. Au lycée Charlotte-Perriand de Genech, le lundi 4 mars, les élèves ont eu l'opportunité d'échanger avec Cyril Delhay, professeur d'art oratoire à Sciences Po Paris, autour des enjeux de la prise de parole en public. Cette rencontre s'inscrit dans la volonté de l'académie de développer, dès le lycée, la maîtrise de l'expression orale, la confiance en soi et les compétences argumentatives, au service de la réussite des élèves et de leur engagement citoyen.



DÉVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

— La région académique Hauts-de-France est engagée dans le projet national GT Num ÉMILIE, piloté par les chercheurs André Tricot et Anne Cordier, en partenariat avec le CLEMI. Cette recherche-action vise à développer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) dès l'école élémentaire afin d'aider les élèves à mieux comprendre les contenus qu'ils consultent, à exercer leur esprit critique et à construire une citoyenneté numérique éclairée. Dans la région, 50 classes volontaires participent à cette expérimentation, accompagnées par les Enseignants référents aux usages du numérique (ERUN). Les enseignants mettent en œuvre des séquences pédagogiques et des rituels d'EMI pour mieux comprendre les pratiques informationnelles des élèves et les accompagner dans l'apprentissage d'un usage responsable des médias et du numérique. Les premiers résultats de cette recherche ont été présentés lors d'un colloque organisé à Arras les 1er et 2 juillet 2026, réunissant chercheurs, enseignants, formateurs et partenaires institutionnels afin de partager les premiers enseignements de cette expérimentation et d'envisager son développement.

Parlons Démocratie : faire vivre la citoyenneté

Le 4 mai 2026, l'académie de Lille a signé une convention de partenariat avec l'association Parlons Démocratie, qui rassemble des professionnels des institutions publiques, magistrats, fonctionnaires parlementaires, préfets ou encore spécialistes du droit, intervenant bénévolement dans les établissements scolaires. Ce partenariat permet de proposer aux élèves des simulations de débats parlementaires, de procès ou d'élections, des conférences, des visites d'institutions et des ateliers autour de l'État de droit et du fonctionnement démocratique. Lors du lancement, 153 lycéens du lycée Beaupré d'Haubourdin ont participé à une simulation d'élection grandeur nature avant la signature officielle de la convention. L'objectif est de renforcer la culture civique des élèves, leur esprit critique et leur compréhension des institutions de la République.



2.5 Le lycée professionnel, un choix d'avenir

L'ESSENTIEL

Former, qualifier, accompagner et insérer : la voie professionnelle est au cœur de l'ambition éducative de l'académie de Lille. En s'appuyant sur une offre de formation diversifiée, une réforme qui se poursuit, des partenariats renforcés avec les entreprises et un accompagnement personnalisé de chaque élève, elle répond aux besoins des jeunes comme à ceux des territoires et prépare les compétences de demain.

UNE VOIE PROFESSIONNELLE AMBITIEUSE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

— Avec 57 078 élèves accueillis dans 143 lycées professionnels, dont 107 établissements publics, l'académie de Lille fait de la voie professionnelle un levier majeur de réussite, d'insertion et de poursuite d'études. Elle propose une offre de formation diversifiée avec 72 CAP et 63 spécialités de baccalauréat professionnel, répondant aux besoins des élèves, des territoires et des filières économiques.

UNE RÉFORME QUI SE POURSUIT

— À la rentrée 2026, la réforme de la voie professionnelle entre dans une nouvelle étape. L'accent est mis sur la généralisation du dispositif Avenir Pro et sur le développement du Soutien au parcours, afin d'accompagner chaque lycéen dans la construction progressive de son projet de formation ou d'insertion professionnelle.

— La réussite de la réforme repose également sur l'accompagnement des équipes. En deux ans, 1 127 enseignants de lycée professionnel, soit près de 23 % des effectifs, ont été formés pour accompagner son déploiement. L'académie développe également un dispositif innovant en lien avec la recherche : 40 formateurs ont été formés afin d'animer des laboratoires pédagogiques dans les lycées professionnels. Véritables lieux d'expérimentation, ils favorisent l'évolution des pratiques pédagogiques, notamment autour du travail collaboratif et de l'engagement des élèves.

LES CHIFFRES

57 078 élèves en voie professionnelle dans **143** lycées professionnels, dont **107** publics

72 CAP proposés

24 ouvertures, **9** augmentations et **2** colorations de formations.

63 spécialités de baccalauréat professionnel

97 responsables de bureau des entreprises

AVENIRPRO : ACCOMPAGNER CHAQUE LYCÉEN PROFESSIONNEL VERS L'EMPLOI

— Généralisé à l'ensemble des lycées professionnels à la rentrée 2025, AvenirPro accompagne les élèves de terminale baccalauréat professionnel et de CAP qui souhaitent s'insérer directement dans la vie active. Construit en partenariat avec France Travail et les Missions Locales, ce dispositif propose un accompagnement personnalisé autour de quatre ateliers : apprendre à mieux se connaître, comprendre les attentes des recruteurs, organiser sa recherche d'emploi et préparer ses entretiens de recrutement. Chaque élève bénéficie également d'un suivi individualisé assuré par un conseiller AvenirPro.

— Cette première année de généralisation témoigne d'une forte mobilisation des établissements. Au 23 juin 2026, plus de 90 % avaient déjà mis en œuvre les ateliers prévus et 100 % avaient organisé au moins une action en faveur de l'insertion professionnelle (job dating, visites d'entreprises, forums ou salons). Quatre rencontres départementales, organisées en mars 2026, ont par ailleurs réuni les équipes éducatives, les partenaires de l'emploi et les entreprises afin de partager les bonnes pratiques et de renforcer la coopération au service de l'insertion des jeunes.

UNE CARTE DES FORMATIONS PENSÉE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES

— La carte des formations professionnelles s'inscrit désormais dans une programmation pluriannuelle 2025-2027, construite avec la Région, les branches professionnelles, les partenaires sociaux et les acteurs de l'emploi. Cette nouvelle méthode permet d'anticiper les besoins en compétences des territoires, d'accompagner les grands projets économiques régionaux et d'adapter progressivement l'offre de formation aux évolutions des métiers.

À la rentrée 2026, 76 évolutions sont ainsi programmées dans l'académie :

- 24 ouvertures de formations ;
- 9 augmentations de capacité ;
- 14 fermetures ;
- 31 réductions de capacité ;
- 2 colorations de formations.

— Parmi les évolutions les plus emblématiques figurent l'ouverture d'un CAP « Construction d'ouvrages en béton armé » au lycée Normandie-Niemen de Calais, en lien avec le chantier des futurs réacteurs EPR2, la création d'un certificat de spécialisation en production et réparation de produits électroniques au lycée Pierre-Mendès-France de Bruay-la-Buissière ou encore une FCIL dédiée aux matériaux biosourcés au lycée François-Hennebique de Liévin, répondant aux enjeux de rénovation énergétique.

— Au total, les trois dernières préparations de rentrée représentent une évolution de près de 21 % de l'offre de formation et la transformation de plus de 6 000 places de formation professionnelle sous statut scolaire, illustrant l'adaptation continue de la voie professionnelle aux besoins des territoires et des entreprises.

RENFORCER LES LIENS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Le dispositif Avenir Pro mobilise les équipes éducatives, les conseillers de France Travail, les Missions locales, les Réseaux de bureaux des entreprises (RBDE) et les directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques (DDFPT). Ateliers, visites d'entreprises, forums, job dating et rencontres avec des professionnels permettent aux élèves de construire leur projet, de développer leur réseau et de préparer leur entrée dans la vie active.

40 portraits pour célébrer les 40 ans du baccalauréat professionnel

À l'occasion des 40 ans du baccalauréat professionnel, célébrés tout au long de l'année scolaire 2025-2026, l'académie de Lille met à l'honneur celles et ceux qui font vivre la voie professionnelle au quotidien. À travers une série de 40 portraits, elle donne la parole aux élèves, apprentis, enseignants, personnels de direction, formateurs, entreprises partenaires, anciens élèves et acteurs économiques qui contribuent à son rayonnement. Cette initiative illustre la diversité des parcours, la richesse des formations et les nombreuses perspectives offertes par la voie professionnelle. Elle participe également à renforcer son attractivité, à valoriser les réussites et à montrer comment, depuis quarante ans, le baccalauréat professionnel s'est adapté aux évolutions des métiers, aux besoins des territoires et aux aspirations des jeunes.

academie.de.lille

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Les CMQ regroupent établissements scolaires, universités, centres de formation et entreprises autour de filières d'excellence pour répondre aux besoins économiques et développer les compétences des apprenants. Leur objectif est de renforcer l'attractivité des métiers, adapter la formation aux besoins des entreprises et favoriser l'innovation pédagogique.

13 CMQ Hauts-de-France

- Transport, Logistique, Sécurité
- Relation client 3.0
- Bâtiments et Systèmes Énergétiques Intelligents 3.0
- Travaux Publics
- Image et Design
- Ferroviaire, Industrie Automobile et Écomobilité
- Autonomie, Longévité, Santé
- Métallurgie et Plasturgie
- Chimie, Énergie, Innovation Territoriale
- Tourisme et Innovation
- Approvisionnement, Valorisation et Commercialisation des Produits Aquatiques
- Industrie et Transition Numérique Métiers d'Art et Patrimoine
- Sport (135 bpm)

Le concours général des métiers : l'excellence de la voie professionnelle

Chaque année, le Concours général des métiers distingue les meilleurs élèves de terminale professionnelle et les apprentis dans une vingtaine de spécialités.

Véritable vitrine de l'excellence des savoir-faire, il récompense la maîtrise technique, l'engagement et la créativité des futurs professionnels.

Cette année, l'académie de Lille a accueilli le concours Général des Métiers spécialité Cuisine, Métiers de la mode et Technicien menuisier agenceur.

Pendant plusieurs jours, enseignants, inspecteurs et professionnels conçoivent des mises en situation réalistes et exigeantes, au plus près des pratiques du secteur, afin de valoriser l'excellence de la voie professionnelle et de préparer les jeunes aux plus hauts niveaux d'exigence.





3

L'École au coeur de l'épanouissement et de la protection des enfants

3.1 Limiter l'exposition aux écrans : pour la première fois, une scolarité complète sans téléphone portable

L'ESSENTIEL

Former les élèves aux usages du numérique ne consiste pas seulement à développer leurs compétences techniques. C'est aussi leur apprendre à utiliser les outils numériques de manière responsable, équilibrée et éclairée. À la rentrée 2026, l'académie de Lille poursuit cette ambition en accompagnant les élèves dans la maîtrise de leur temps d'écran, la compréhension des réseaux sociaux, le développement de leur esprit critique et la découverte d'usages créatifs du numérique.

MIEUX MAÎTRISER LES USAGES DU NUMÉRIQUE

— À compter de la rentrée 2026, les nouvelles orientations nationales renforcent l'accompagnement des élèves vers un usage raisonné des outils numériques. Elles s'inscrivent dans une réflexion plus large autour de la place des écrans, de l'utilisation des réseaux sociaux par les plus jeunes et de la qualité des apprentissages.

— Après la généralisation du dispositif portable en pause au collège, l'interdiction du portable au lycée se déplace selon des modalités à préciser.

RÉDUIRE L'EXPOSITION DES ÉLÈVES AUX ÉCRANS

— Les conséquences néfastes d'une utilisation excessive ou non régulée des écrans chez les jeunes sont désormais bien documentées. La commission d'experts installée par le Président de la République en 2024 sur l'impact de l'exposition des jeunes aux écrans et l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche ont émis des recommandations qui sont progressivement mises en œuvre au sein du système éducatif.

— La surconsommation des écrans par les jeunes fait désormais l'objet d'un consensus quant aux effets nocifs pour la santé physique comme mentale des jeunes, établi notamment par le rapport de la commission d'experts Enfants et écrans : à la recherche du temps perdu. 1 jeune sur 4 se réveille la nuit pour consulter ses notifications, altérant ainsi son sommeil. 67 % des adolescents disent ressentir de l'addiction aux réseaux sociaux ; 40 % d'entre eux ressentent de l'anxiété après les avoir utilisés.

— La loi promulguée le 24 août 2026 prévoit l'interdiction du téléphone portable au lycée. L'objectif est que les élèves puissent effectuer une scolarité complète sans téléphone. Des dérogations demeurent possibles, notamment l'utilisation pour un motif médical. Dans les premières semaines après la rentrée, chaque établissement précisera dans son règlement intérieur les modalités d'application de cette interdiction, lequel peut autoriser certains usages au regard des réalités locales (usages pédagogiques, usages nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement, régime spécifique pour les étudiants).

— Afin d'accompagner les établissements, notamment les lycées, dans la mise en œuvre de l'interdiction de l'utilisation du téléphone portable, un vadémécum est mis à disposition, dans la continuité du guide « Bien grandir avec les écrans : des repères pour chaque âge », à destination notamment des familles.

— Les outils numériques sont conçus selon une approche responsable, en cohérence avec l'objectif de sobriété numérique. Cela inclut notamment le paramétrage par défaut des espaces numériques de travail (ENT) et des logiciels de vie scolaire pour suspendre la diffusion de toute nouvelle information ou sollicitation le week-end et le soir en semaine entre 20 h et 7 h.

— Dès le primaire et tout au long de la scolarité des élèves, l'éducation aux médias et à l'information et l'acquisition progressive des compétences numériques sont renforcées.

FORMER LES ÉLÈVES À UNE CITOYENNETÉ NUMÉRIQUE

— L'académie s'appuie également sur le **programme national Internet Sans Crainte**, qui propose à partir de la rentrée 2026 une nouvelle version de « Bienvenue dans la vie numérique ».

— Pour la première fois, le dispositif couvre l'ensemble de la scolarité obligatoire grâce à deux kits pédagogiques, destinés aux 8-12 ans et aux 13-17 ans. Les enseignants disposent de sept séances clés en main pour aborder avec leurs élèves les grands enjeux du numérique : équilibre du temps d'écran, identité numérique, cyberharcèlement, intelligence artificielle, impact environnemental du numérique, réseaux sociaux ou encore qualité des relations en ligne.

LE NUMÉRIQUE POUR CRÉER, EXPÉRIMENTER ET INNOVER

— Parce que le numérique est aussi un formidable levier d'apprentissage, l'académie encourage les élèves à développer leurs compétences scientifiques et technologiques à travers des projets concrets, dès l'école primaire et tout au long de leur parcours scolaire.

— **Les défis robotiques** CREP, R2D2, Skillbot ou encore Da Vinci Robotik permettent à des centaines d'élèves de s'initier à la programmation, à la robotique et à la résolution collaborative de problèmes. Ces projets prennent des formes variées : à Polytech Lille, la CREP réunit chaque année des élèves de cycle 3 autour de la construction et de la programmation de robots, mais aussi de l'écriture, des arts et du travail en équipe ; à Cappelle-la-Grande, la R2D2 propose aux élèves une découverte ludique de la robotique et de la programmation ; avec Skillbot, les élèves de primaire, collège et lycée conçoivent un projet de robotique ou de drone en lien avec l'industrie, avant de découvrir une entreprise ; à Calais, le projet Da Vinci Robotik associe dix collèges du Calais et les écoles de la circonscription de Calais 2 autour de la programmation de robots mBot et du design.

— Ces projets s'appuient sur **des partenariats avec des écoles d'ingénieurs, des associations et des acteurs du monde économique**. Ils permettent de développer les compétences scientifiques et numériques des élèves tout en favorisant la créativité, la coopération, la résolution de problèmes et la découverte des métiers et des formations.

Le Drone Soccer : quand le numérique fait bouger les élèves

Mêlant pilotage de drones, stratégie collective et activité physique, le Drone Soccer constitue une approche originale des sciences du numérique. En 2025-2026, 20 établissements de l'académie ont participé à l'expérimentation : 14 collèges, 4 lycées, 1 lycée professionnel et 1 SEGPA. Les élèves y développent des compétences en programmation, en robotique, en stratégie et en résolution de problèmes, tout en donnant une dimension active et collective à leurs usages du numérique.

L'expérimentation a également permis de faire émerger des projets particulièrement performants. Deux collèges de l'académie, le collège de Loos et le collège Albert Camus de Lumbres, ont participé à la Coupe d'Europe de Drone Soccer à Bologne en juin 2026, avec respectivement cinq et dix élèves. Une réussite qui illustre le potentiel pédagogique et fédérateur de cette pratique, à la croisée du numérique, des sciences et de l'activité physique.

3.2 Développer les alternatives aux écrans : renforcer l'accès à la culture

L'ESSENTIEL

L'éducation artistique et culturelle constitue un levier essentiel de la réussite, de l'émancipation et du vivre-ensemble. De la maternelle à la terminale, elle permet à chaque élève, quels que soient son origine ou son parcours, de rencontrer les œuvres, les artistes et les lieux de culture, de pratiquer et de créer, et d'acquérir des connaissances. Parce qu'elle privilégie l'expérience collective, la coopération et la création partagée, elle contribue également à développer la sensibilité, l'esprit critique et la sociabilité des élèves, en leur offrant des expériences culturelles qui favorisent le lien aux autres et constituent une alternative à la consommation passive des écrans.

L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : UN ACCÈS À LA CULTURE ET À LA SOCIABILITÉ

— L'éducation artistique et culturelle (EAC) est une démarche qui vise à offrir à tous les élèves du territoire, quels que soient leur origine, leur milieu, leur trajectoire, une rencontre active avec l'art et la culture. Elle repose sur trois piliers : l'acquisition de connaissances ; la pratique artistique ; la rencontre avec les œuvres et les professionnels de la culture.

— L'EAC n'est pas une initiation passive, mais une expérience collective qui favorise la coopération, l'écoute et la création partagée, renforçant ainsi le vivre-ensemble en dépassant les singularités de chacun. Elle incarne ainsi une réponse concrète aux fractures sociales et au besoin de cohésion collective.

— Le ministère de l'Éducation nationale s'engage à faire de l'EAC un outil central pour promouvoir des formes renouvelées de sociabilité, notamment dans un contexte où les portables se mettent en pause et les alternatives aux écrans sont encouragées. L'EAC devient ainsi un levier pour recréer du lien social, développer la sensibilité esthétique et l'esprit critique des élèves, tout en les éloignant d'une consommation passive des écrans.

➤ LES CHIFFRES

60 % des élèves de l'académie ont bénéficié d'au moins une action d'éducation artistique et culturelle (EAC)

98 % des établissements du second degré ont mobilisé la part collective du pass Culture

PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE D'ACCÉDER À LA CULTURE

— L'éducation artistique et culturelle est structurée autour de huit grands domaines, musique, spectacle vivant, cinéma, arts visuels, patrimoine, mémoire, culture scientifique, technique et industrielle, livre et lecture, elle permet à chaque élève de construire progressivement une culture commune, de développer sa sensibilité, son esprit critique et sa créativité.

— Cette politique est portée conjointement par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture, en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs culturels. Dans l'académie de Lille, **60 % des élèves ont participé cette année à au moins une action d'éducation artistique et culturelle**. Cette dynamique concerne 68 % des écoles et 100 % des établissements du second degré, témoignant de l'engagement des équipes éducatives en faveur d'un accès toujours plus large à la culture.

LE PASS CULTURE AU SERVICE DES PROJETS DES ÉTABLISSEMENTS

- Le pass Culture constitue aujourd'hui un levier majeur pour développer les projets artistiques et culturels dans les établissements. Grâce à sa part collective, les enseignants peuvent financer des rencontres avec des artistes, des visites, des spectacles, des ateliers ou des résidences au bénéfice de leurs classes.
- Dans l'académie de Lille, **98 % des établissements du second degré ont mobilisé ce dispositif en 2025-2026, contre 96 % au niveau national**. Plus d'un élève éligible sur deux (54 %) a bénéficié d'une action financée grâce au pass Culture, illustrant le dynamisme des établissements et la richesse des partenariats développés avec les structures culturelles.

RENFORCER LES PARTENARIATS CULTURELS DE PROXIMITÉ

- Afin de permettre à tous les élèves d'accéder à une offre culturelle de qualité, l'académie poursuit le développement de partenariats structurants avec les grands acteurs culturels du territoire.
- En 2026, une convention pluriannuelle a notamment été signée avec **le LaM – Lille Métropole** Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut. Ce partenariat vise à développer les parcours d'éducation artistique et culturelle, accompagner les enseignants dans leurs projets, créer des ressources pédagogiques communes et favoriser la rencontre des élèves avec les œuvres, les artistes et les métiers de la culture. Chaque année, près de 30 000 élèves, étudiants et apprentis sont accueillis au LaM dans le cadre de projets pédagogiques.



Quand les Métamorphoses d'Ovide rencontrent l'intelligence artificielle

Le 18 mars 2026, la rectrice a inauguré au rectorat l'exposition « Latines Métamorphoses », réalisée par les élèves latinistes du lycée Albert-Châtelet de Douai en partenariat avec le photographe Quentin Pruvost. À partir des Métamorphoses d'Ovide, les élèves ont mené un travail de traduction, d'analyse et de réflexion personnelle avant de concevoir des œuvres photographiques mêlant techniques traditionnelles et intelligence artificielle. Loin d'un usage passif de ces outils, le projet met l'innovation numérique au service de la création artistique, de l'étude des humanités et du développement de l'esprit critique. Il illustre pleinement l'ambition de l'éducation artistique et culturelle : faire dialoguer patrimoine, création contemporaine et nouvelles technologies au service des apprentissages.



- L'académie a également renforcé sa **coopération avec la Mission Bassin Minier**, afin de valoriser le patrimoine minier comme support d'apprentissage et d'éducation artistique et culturelle. Deux nouvelles conventions avec Ombelliscience et l'Agence régionale du livre et de la lecture (AR2L) viendront compléter cette dynamique en faveur de la culture scientifique, technique et industrielle ainsi que de la promotion du livre et de la lecture.

FAIRE DE LA LECTURE UNE PRIORITÉ

Parce que la lecture demeure l'un des premiers facteurs de réussite scolaire, l'académie poursuit son engagement en faveur du livre et de la lecture, en lien avec les bibliothèques, les médiathèques, les librairies, les auteurs et les éditeurs du territoire.

Le 8 avril 2026, la Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle a organisé à Arras **une journée régionale consacrée au livre et à la lecture**. Réunissant plus de 90 participants, enseignants, inspecteurs, auteurs, illustrateurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires et médiateurs, cette rencontre a permis de renforcer les partenariats entre l'École et les acteurs de la filière, de partager les bonnes pratiques et de faire émerger de nouveaux projets. Conférences, tables rondes, ateliers d'écriture et forum professionnel ont illustré la richesse de l'écosystème régional du livre et de la lecture.

CET ÉTÉ, JE LIS

Pendant les vacances d'été, l'académie encourage les élèves à poursuivre le plaisir de lire grâce à l'opération « Cet été, je lis ». En lien avec les enseignants, les bibliothèques, les médiathèques et les partenaires du livre, cette initiative invite chaque élève à emporter un livre pendant les vacances afin d'entretenir le goût de la lecture, de développer son vocabulaire et son imaginaire, tout en préparant sereinement la rentrée scolaire.



Môm'Art : quand les enfants deviennent les artistes de lille3000

Événement culturel majeur porté par la Ville de Lille et ses partenaires, lille3000 a consacré son édition 2025-2026 au thème Fiesta. À cette occasion, l'exposition Môm'Art a réuni plus de 5 000 élèves, de la maternelle au lycée, autour d'un vaste projet de création artistique présenté à la Gare Saint-Sauveur.

Accompagnés par leurs enseignants, des artistes en résidence, des auteurs et des intervenants culturels, ils ont imaginé leur propre vision de la fête à travers des dessins, peintures, sculptures, photographies, films, spectacles, chants ou installations artistiques.

Conçue par les enfants, pour les enfants et leurs familles, cette exposition met en lumière la richesse des projets d'éducation artistique et culturelle menés dans les établissements scolaires. Elle illustre pleinement les trois piliers de l'EAC : rencontrer des artistes, pratiquer une démarche de création et construire des connaissances en donnant aux élèves une place d'acteurs de la vie culturelle de leur territoire.



3.3 Encourager l'activité physique et sportive

L'ESSENTIEL

De l'école au lycée, l'Ecole joue un rôle essentiel dans le développement d'une culture sportive durable. A travers l'EPS, le sport scolaire, et les actions jeunesse et sport, chaque élève est accompagné pour développer son autonomie, préserver sa santé et cultiver le plaisir de l'activité physique.

DE L'AISSANCE AQUATIQUE AU SAVOIR NAGER

— De la découverte de l'eau à l'acquisition des compétences de sécurité, deux dispositifs complémentaires sont déployés : l'Aissance aquatique et le Savoir nager en sécurité. Leur objectif commun est de permettre à chaque enfant de développer son autonomie dans l'eau et de prévenir les risques de noyade.

— Ces dispositifs s'adressent prioritairement aux enfants scolarisés en maternelle et en élémentaire, afin de leur permettre d'acquérir progressivement les compétences nécessaires pour évoluer en sécurité dans le milieu aquatique.

L'Aissance aquatique : donner confiance aux enfants

— Depuis 2022, 6 706 enfants ont bénéficié du dispositif Aissance aquatique à travers 3 251 stages organisés sur l'ensemble du territoire régional. Le dispositif connaît une forte progression : le nombre de bénéficiaires a été multiplié par plus de quatre en deux ans.

Le Savoir nager en sécurité : une compétence fondamentale

— En complément, le dispositif Savoir nager en sécurité poursuit son déploiement auprès des jeunes. Depuis 2022, 9 065 enfants ont été accompagnés, permettant la délivrance de 7 519 attestations, soit un taux de réussite de 83 %. En 2024, le dispositif a atteint un niveau record avec 3 482 enfants accompagnés.

— Ces résultats illustrent la mobilisation collective de l'État, des collectivités, des structures sportives et des acteurs de terrain pour faire du savoir nager une priorité. Ces actions contribuent à renforcer la sécurité, l'autonomie et l'égalité des chances des enfants.

LES CHIFFRES

6 706 enfants accompagnés en Aissance aquatique depuis 2022

9 065 enfants accompagnés en Savoir nager en sécurité depuis 2022

30' APQ

— Déployée depuis 2022, la mesure des 30 minutes d'activité physique quotidienne (30' APQ) se poursuit dans toutes les écoles primaires. En complément de l'EPS, elle vise à renforcer le bien-être et la santé des élèves en intégrant des temps d'activité physiques variés dans la journée, les jours sans cours d'EPS. Ce dispositif souple, adaptable localement, mobilise la communauté éducative, les collectivités et les associations sportives. Des kits sportifs ont été distribués et des ressources comme les « Défis 30 APQ » ou l'Équipe de France des 30 minutes (150 sportifs de haut niveau mobilisés sur l'ensemble de la France) viennent soutenir les écoles. Il s'inscrit dans la démarche École promotrice de santé et contribue à faire découvrir les disciplines olympiques et paralympiques.

DEUX HEURES DE SPORT EN PLUS AU COLLÈGE : FAVORISER L'ACCÈS À LA PRATIQUE SPORTIVE POUR TOUS

— Lancé à titre expérimental en 2022-2023, le dispositif «Deux heures de sport en plus au collège» est étendu à l'ensemble des collèges publics volontaires. Porté par le ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, il vise à encourager la pratique physique des collégiens les plus éloignés du sport, notamment les jeunes filles et les élèves à besoins éducatifs particuliers.

— En complément de l'EPS et de l'association sportive scolaire, ce dispositif propose une offre sportive ludique, diversifiée et adaptée aux envies des élèves, en lien avec les acteurs sportifs locaux. Gratuit pour les jeunes volontaires, il contribue à renforcer leur santé, leur bien-être et leur épanouissement, tout en favorisant une culture sportive accessible à tous.

➤ LA PRATIQUE SPORTIVE PROGRESSE EN FRANCE

En 2025, 61 % des 15 ans et plus pratiquent une activité physique régulière, soit 7 points de plus depuis 2018.

Après les Jeux de Paris 2024, cette dynamique confirme l'importance de développer l'activité physique dès le plus jeune âge pour lutter contre la sédentarité et favoriser la santé.

Source : Baromètre national des pratiques sportives 2025 - INJEP - CRÉDOC.

ÉVALUATION DES QUALITÉS PHYSIQUES DES ÉLÈVES DE 6^e

— Reconduite à la rentrée 2026 dans les établissements volontaires, l'évaluation des aptitudes physiques des élèves de 6^e permet de mesurer leur endurance, leur vitesse et leur force musculaire afin d'adapter les enseignements d'EPS aux besoins de chacun.

— Lors de la première édition, près de 267 000 élèves issus de plus de 2 800 établissements ont participé au dispositif. Les premiers résultats nationaux montrent notamment que 44 % des filles et 26 % des garçons ne parviennent pas à courir quatre minutes à faible allure, confirmant l'importance de promouvoir une activité physique régulière dès l'entrée au collège.

Source : DEPP

lancement de « Septembre bouge » le 3 septembre

Le Mois de l'activité physique sera lancé avec la Métropole Européenne de Lille sur le parvis du Decathlon Arena à Villeneuve-d'Ascq, avec près de 700 participants attendus.

Au programme : trois espaces de découverte (Bouge, Mobilité et Play Fun), un cortège sportif de 1 km dans la ville, une animation autour des sports nautiques avec l'exposition « Océan » et une découverte des sports urbains.

LE SPORT SCOLAIRE, UN ESPACE DE PRATIQUE ET D'ENGAGEMENT

— Avec 61 036 licenciés, dont 59 466 élèves en 2025-2026, l'UNSS constitue un acteur majeur de la pratique sportive au sein de l'Éducation nationale dans l'académie de Lille. 24,1 % des élèves sont licenciés, soit près d'un élève sur quatre. Le sport scolaire contribue ainsi à développer la pratique physique, mais aussi à favoriser la coopération, l'engagement et la responsabilisation des élèves.

— L'engagement ne se limite pas à la pratique sportive : 10 414 élèves sont également jeunes officiels, soit 17,51 % des élèves licenciés. Formés pour prendre part à l'organisation des rencontres sportives scolaires, ils peuvent exercer différents rôles : arbitres ou juges, coaches, secouristes, reporters, écoresponsables, organisateurs ou dirigeants. Ces responsabilités permettent aux élèves de développer leur autonomie, leur sens des responsabilités et leur capacité à s'investir dans un collectif.

— Le sport scolaire constitue ainsi un véritable espace d'apprentissage de la citoyenneté, au-delà de la seule pratique sportive.

LE MOIS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE : BOUGER POUR SA SANTÉ

— Tout au long du mois de septembre, les écoles, collèges et lycées sont invités à promouvoir l'activité physique à travers des actions adaptées : défis sportifs, mobilités actives, découverte de nouvelles pratiques et sensibilisation aux bienfaits d'une activité physique régulière.

— Dans la continuité de l'héritage des Jeux de Paris 2024, cette mobilisation vise à lutter contre la sédentarité et à faire du sport un véritable facteur de santé et de bien-être pour les jeunes.

Clôture de l'« Expo Tour Héritage 2026 »

Dans le cadre de l'héritage des Jeux de Paris 2024, la rectrice a participé à la clôture de l'exposition itinérante « Expo Tour Héritage 2026 » le 23 juin 2026 au collège Marie Curie de Tourcoing. Déployée par la DRAJES Hauts-de-France avec la Fédération Française de Roller et Skateboard et la Fédération Française Handisport, cette exposition sensibilise les élèves aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme : inclusion, respect, amitié et dépassement de soi. Temps forts : ateliers inclusifs (boccia, cécifoot, rugby fauteuil, roller, skate et breakdance), rencontre avec des athlètes, passage de la flamme et battle de breakdance. En présence de Bboy Haiper, Fayçal Meguenni et Nawel Ennadre, ambassadeurs de l'inclusion par le sport et la culture.



3.4 Combattre toutes les formes de violence

L'ESSENTIEL

Parce que la réussite des élèves passe aussi par leur bien-être, l'académie de Lille poursuit une politique ambitieuse de prévention de toutes les formes de violence. Harcèlement, cyberharcèlement, violences sexistes et sexuelles, discriminations, LGBTphobies, racisme ou antisémitisme font l'objet d'une mobilisation quotidienne associant les élèves, les familles, les personnels et les partenaires de l'Éducation nationale. Cette politique repose sur une conviction : chaque élève doit pouvoir apprendre dans un environnement sûr, respectueux et protecteur.

PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT ET AGIR RAPIDEMENT

— Le programme national pHARe est désormais largement déployé dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. Il s'appuie sur trois piliers complémentaires : prévenir, détecter et prendre en charge les situations de harcèlement, en mobilisant l'ensemble de la communauté éducative.

— Cette dynamique repose sur un engagement collectif. Plus de **8 000 personnels** participent aujourd'hui aux équipes pHARe et plus de **8 000 élèves ambassadeurs** sensibilisent leurs camarades et contribuent à faire vivre une culture de l'empathie et du respect. À la rentrée 2026, près de **90 % des écoles et établissements** sont engagés dans la démarche de labellisation pHARe, dont près de 12 % ont déjà obtenu les niveaux 2 ou 3.

— La formation constitue un levier majeur de cette politique. Depuis le lancement du programme, près de **4 000 membres des équipes ressources** ont bénéficié d'un parcours de formation renforcé. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, 100 % des personnels du second degré et 70 % des personnels du premier degré ont suivi une journée de formation dédiée à la prévention et au traitement des situations de harcèlement. Les derniers personnels du premier degré seront formés d'ici la fin de l'année 2026.

— Cette mobilisation produit des résultats. Au cours de l'année scolaire, **près de 1 300 situations ont été signalées et accompagnées par les services académiques et départementaux, soit une baisse de près de 40 % par rapport à l'année précédente**. Au-delà de ces chiffres, cette évolution traduit également une meilleure capacité des équipes à prévenir les situations, à détecter les signaux faibles et à accompagner rapidement les élèves concernés avec le protocole pHARe.

LES CHIFFRES

Plus de 8 000 personnels engagés dans les équipes du programme pHARe.

Plus de 8 000 élèves ambassadeurs contre le harcèlement mobilisés dans les collèges et les lycées.

34 équivalents temps plein composent les équipes mobiles de sécurité (EMS)

36 assistants chargés de la prévention et de la sécurité (APS)

48 personnels ont bénéficié d'une formation en gestion de crise

PRÉVENIR TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

— L'académie poursuit son engagement contre toutes les formes de discrimination afin que chaque élève puisse évoluer dans un environnement scolaire respectueux de chacun. Cette mobilisation concerne les violences à caractère homophobe, transphobe, raciste, antisémite, sexiste ou liées à toute autre forme de discrimination.

— Depuis 2021, un important plan de formation est déployé auprès des personnels de direction, enseignants, conseillers principaux d'éducation, personnels sociaux et de santé. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **550 personnels ont bénéficié d'une formation en présentiel afin de mieux prévenir les discriminations, accompagner les victimes et intervenir face aux situations rencontrées dans les établissements**.

— De nombreuses actions éducatives sont conduites tout au long de l'année avec le concours d'associations agréées, notamment à l'occasion de la **Journée internationale de lutte contre les LGBTphobies du 17 mai**. En parallèle, un groupe académique dédié à la prévention du racisme et de l'antisémitisme élabore des ressources pédagogiques destinées aux enseignants afin de renforcer l'éducation au respect de l'autre et aux valeurs de la République.

Prix « Non au harcèlement » : les élèves s'engagent

Le 1er juillet 2026, l'académie de Lille a récompensé les lauréats de la 13^e édition du Prix « Non au harcèlement » lors d'une cérémonie organisée à Sciences Po Lille. Cette année, 539 écoles et établissements ont participé au concours, soit une progression de près de 10 % par rapport à l'année précédente. Quatorze lauréats académiques ont été récompensés pour leurs affiches, vidéos et projets de sensibilisation consacrés à la prévention du harcèlement, du cyberharcèlement, des violences sexistes et sexuelles ou encore à l'inclusion. Parmi eux, le lycée professionnel Professeur Clerc d'Outreau s'est distingué au niveau national en remportant le prix « Prévention du cyberharcèlement », illustrant l'engagement des élèves de l'académie en faveur d'une école plus respectueuse et plus inclusive.

MIEUX PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

— L'académie renforce également sa **politique de prévention des violences sexistes et sexuelles** afin de mieux protéger les élèves et d'accompagner les équipes éducatives confrontées à ces situations.

— Un groupe de travail académique réunissant 25 professionnels issus de différents métiers pilote cette démarche. Son objectif est de construire une culture commune autour des violences sexistes et sexuelles, de mieux comprendre leurs mécanismes et de proposer des réponses harmonisées dans l'ensemble des établissements.

— Cette démarche s'appuie sur la création de six fiches-outils destinées aux équipes éducatives, aux élèves et aux familles. Elles permettront de faciliter le repérage des situations, d'améliorer les procédures d'alerte, d'écoute et d'accompagnement, tout en proposant un cadre commun d'intervention. Le dispositif mobilise également cinq associations spécialisées dans l'aide aux victimes ainsi que de professionnels chargés d'accompagner les établissements confrontés à ces situations. L'académie a par exemple signé un protocole de mobilisation renforcée sur les fugues des mineurs à risque ou en situation de prostitution avec les associations SOLFA et ITINERAIRES.

— En développant ces outils, l'académie poursuit un objectif clair : sécuriser la scolarité des élèves, renforcer les compétences des personnels et garantir une prise en charge rapide, coordonnée et adaptée de chaque situation.

L'Observatoire académique des LGBTphobies : trois ans d'engagement collectif

Créé en 2023, l'Observatoire académique des LGBTphobies réunit deux fois par an personnels de l'Éducation nationale, associations, élèves, familles et partenaires afin de renforcer la prévention des discriminations et d'accompagner les établissements dans leurs actions.

Le 18 mai 2026, le collège Streinger de Douai a accueilli la sixième réunion de l'Observatoire, marquant ses trois années d'existence. Cette journée a permis de valoriser les nombreuses initiatives conduites dans les établissements, de partager les bonnes pratiques et de mettre en lumière les actions menées par les élèves, notamment à travers les clubs égalité, les ateliers de sensibilisation et les projets éducatifs consacrés au respect, à la lutte contre les stéréotypes et à l'inclusion.

3.5 Agir pour la santé physique et psychique des élèves

L'ESSENTIEL L'académie déploie une politique globale de promotion de la santé, fondée sur la prévention, l'éducation à la santé, la formation des personnels et l'accompagnement des élèves. Elle s'appuie sur la mobilisation des personnels et des partenaires pour favoriser le bien-être, la santé mentale et la réussite de tous les élèves.

LES CHIFFRES

- 1 077 personnels repères en santé mentale dans les collèges, lycées et EREA.
- 28 formateurs académiques au secourisme en santé mentale.

ÉCOLE PROMOTRICE DE SANTÉ : UNE DÉMARCHE GLOBALE DE BIEN-ÊTRE

— La démarche École promotrice de santé (EPSa) vise à fédérer et valoriser les actions menées dans les écoles et établissements autour de la santé, du bien-être et du climat scolaire. Elle permet d'inscrire les projets de prévention dans une approche globale associant santé physique, santé mentale, environnement et réussite des élèves.

L'Année de la santé

L'académie prépare le déploiement de l'Année de la santé, qui viendra renforcer les actions menées en matière de prévention, de promotion du bien-être et de développement des compétences psychosociales des élèves. Les modalités de mise en œuvre et les actions proposées aux établissements seront précisées à la rentrée.

LE COMITÉ ACADÉMIQUE D'ÉDUCATION À LA SANTÉ, À LA CITOYENNETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT (CAESCE)

— Le CAESCE est l'instance de pilotage académique qui définit les priorités, accompagne les établissements et soutient les actions en faveur de la santé, de la citoyenneté et du développement durable. Présidé par la rectrice, il coordonne les initiatives menées dans les établissements scolaires et veille à leur cohérence à l'échelle académique, contribuant ainsi au bien-être des élèves et à leur formation en tant que citoyens responsables.

— Le comité s'appuie également sur l'expertise des conseillers techniques infirmier, santé et assistant social, qui accompagnent la rectrice dans la mise en œuvre des politiques de prévention, de santé et d'accompagnement des élèves. Leur action renforce la coordination des acteurs et contribue à la réussite et à l'épanouissement de tous les élèves.

Prévention de la santé mentale au collège Charles Peguy à Arras

Labellisé Égalité filles-garçons niveau 2, pHARe niveau 1 et Édusanté niveau 2, le collège Charles Peguy développe des actions en faveur du bien-être des élèves : aménagement d'espaces favorisant un climat scolaire apaisé, petits-déjeuners gratuits, accompagnement de la réussite scolaire et accès gratuit à la pratique sportive. Ces initiatives s'inscrivent dans un parcours Santé visant à renforcer les compétences psychosociales, la confiance en soi et la prévention des situations de mal-être..

SANTÉ MENTALE : UNE MOBILISATION ACADÉMIQUE

— L'académie déploie une politique globale en faveur de la santé mentale des élèves, fondée sur la prévention, la formation des personnels et l'accompagnement des établissements. Elle s'appuie notamment sur une équipe de 28 formateurs académiques au secourisme en santé mentale, composée de médecins, infirmiers et psychologues de l'Éducation nationale. Depuis 2023, 1 077 personnels repères en santé mentale ont été formés dans les collèges, lycées et EREA. Formés au secourisme en santé mentale, ils contribuent à mieux repérer les situations de fragilité et à orienter les élèves vers les ressources adaptées. Cette dynamique se poursuit avec de nouvelles sessions de formation et la préparation du déploiement auprès des personnels du premier degré.

— L'académie accompagne également les établissements dans la mise en œuvre des protocoles dédiés à la santé mentale et développe des partenariats, notamment avec le CHU de Lille, pour renforcer le repérage précoce et l'accompagnement des jeunes confrontés à des troubles émergents.

ÉDUCATION À LA VIE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE, ET À LA SEXUALITÉ (EVAR-EVARS)

— La mise en œuvre du programme national EVAR-EVARS permet de renforcer une approche progressive et adaptée à l'âge des élèves, de l'école maternelle au lycée. Ce programme contribue à développer une culture du respect, de l'égalité et de la prévention (consentement, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, prévention des IST et des grossesses non désirées).

— Dans l'académie, des formations territorialisées ont permis d'accompagner les personnels dans la mise en œuvre du programme : 224 personnels du premier degré et 350 personnels du second degré ont été formés afin de devenir des relais auprès des équipes éducatives. Par ailleurs, la formation des personnels volontaires du second degré se poursuit en 2026.

Vaccination HPV et méningocoques ACWY : renforcer la prévention en milieu scolaire

Depuis 2023, une campagne de vaccination contre les infections à papillomavirus humains (HPV) est proposée aux élèves de 5ème. Depuis la rentrée 2025, elle est étendue aux élèves de 4ème et intègre également la vaccination contre les méningocoques ACWY afin de renforcer la prévention et la couverture vaccinale des adolescents.



4

L'École au coeur de la République

4.1 Transmettre et faire vivre les principes qui nous fondent

L'ESSENTIEL

La maîtrise du langage constitue le socle des apprentissages et un levier essentiel de la réussite scolaire. Dans l'académie de Lille, elle s'appuie sur la mise en œuvre des nouveaux programmes, la formation des enseignants et le déploiement d'actions favorisant le développement du langage oral, de la lecture et de l'écriture dès la maternelle.

FAIRE VIVRE LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

— L'académie accompagne les écoles et les établissements dans la mise en œuvre des principes républicains grâce à l'action de l'équipe académique Valeurs de la République (EAVR). Celle-ci est pilotée par deux référents académiques, assistés de deux chargés de mission et de 16 membres issus de différents corps de l'Éducation nationale, qui se réunissent régulièrement. L'EAVR apporte ainsi un appui aux équipes face aux situations rencontrées sur le terrain, accompagne les chefs d'établissement, conseille les personnels et veille au respect du cadre juridique relatif à la laïcité.

— Cette dynamique repose également sur un important effort de formation. Le plan national sur la laïcité poursuit son déploiement auprès de l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale. Après les équipes pédagogiques et éducatives, les personnels administratifs du rectorat et des directions départementales ont été formés à hauteur de 70 %. L'académie s'appuie sur un réseau de 37 formateurs académiques et sur 312 référents laïcité présents dans les établissements pour accompagner les équipes au plus près des besoins.

— Au cours de l'année scolaire 2025-2026, **100 % des situations signalées relatives aux valeurs de la République, à la laïcité, au racisme ou à l'antisémitisme ont fait l'objet d'une prise en charge par l'EAVR** et les directions des services

LES CHIFFRES

70 % des personnels administratifs et

90 % des personnels en établissements formés au plan national sur la laïcité.

37 formateurs académiques valeurs de la République et laïcité

312 référents laïcité dans les établissements.

100 % des situations relatives aux valeurs de la République prises en charge en 2025-2026.

départementaux de l'Education nationale.

120 ANS DE LA LOI DE 1905 : UNE ANNÉE DE MOBILISATION

— L'année scolaire 2025-2026 a été marquée par la célébration du 120^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Bien au-delà de la journée nationale de la laïcité, de nombreux projets pédagogiques ont été conduits dans les écoles et les établissements tout au long de l'année afin de faire comprendre aux élèves les principes qui fondent la République.

— Cette mobilisation a été accompagnée par l'équipe académique Valeurs de la République, qui a notamment renforcé la formation des référents laïcité et valorisé les projets menés dans les territoires à travers une série de posters mettant en lumière les initiatives des établissements.

Une académie mobilisée pour les 120 ans de la loi de 1905

Tout au long de l'année scolaire, les écoles, collèges et lycées de l'académie se sont emparés du 120^e anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 pour proposer aux élèves des projets variés mêlant histoire, citoyenneté, arts et expression orale. L'objectif : faire comprendre que la laïcité n'est pas un principe abstrait, mais une valeur qui se vit au quotidien dans les établissements scolaires.

Les initiatives ont pris des formes très diverses. Au lycée professionnel Turgot de Roubaix, les élèves ont réalisé l'exposition « La laïcité en 120 visages et regards », valorisant la diversité et le respect de chacun. À l'école Jean-Corot de Duisans, un jeu intergénérationnel a permis à des élèves et à leurs aînés d'échanger autour des valeurs républicaines. À l'école Victor-Hugo d'Haubourdin et au collège Jean-Moulin de Le Portel, la laïcité est devenue un projet interdisciplinaire mêlant arts plastiques, histoire et français. D'autres établissements ont choisi de créer une fresque collective, de mener une enquête historique, d'organiser une journée aux couleurs de la République ou encore de réécrire la Charte de la laïcité avec les élèves.

Autant de projets qui illustrent l'engagement des équipes éducatives pour transmettre les valeurs de la République par des démarches concrètes, participatives et ancrées dans le quotidien des élèves.

LUTTER CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

— L'académie de Lille est pleinement engagée dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine. Elle soutient tous les projets menés en établissement visant à faire reculer les discriminations. Le partenariat avec le Mémorial de la Shoah ou avec des associations agréées permet de sensibiliser les élèves, qui participent ainsi à des ateliers ou bénéficient d'interventions d'experts, en lien notamment avec les professeurs dispensant l'enseignement moral et civique (EMC).

TRANSMETTRE LE DEVOIR DE MÉMOIRE

— Le travail de mémoire mené par l'académie de Lille s'inscrit en complément de l'enseignement de l'histoire pour transmettre des repères collectifs et former la citoyenneté. Il repose sur la visite de structures muséales telles que La Coupole d'Helfaut et le Musée de la Résistance de Bondues. L'académie, associée aux collectivités territoriales, organise également des déplacements d'élèves sur des lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale, tels que l'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof en Alsace ou le complexe d'Auschwitz-Birkenau en Pologne.

120 ans de la loi du 9 décembre 1905 : faire vivre la laïcité auprès des élèves

Le 9 décembre 2025, une cérémonie républicaine organisée au collège Jean-Rostand d'Armentières, en présence de la rectrice Sophie Béjean et du préfet de la région Hauts-de-France, Bertrand Gaume, a illustré cette dynamique. À travers un parcours historique retraçant les grands textes fondateurs, de l'Édit de Nantes à la Constitution de 1958, les élèves ont montré que la laïcité est avant tout une garantie de la liberté de conscience, du respect de chacun et du vivre-ensemble. Lectures, productions artistiques, travaux interdisciplinaires et réécriture de la Charte de la laïcité ont permis de faire de cette journée un véritable moment d'éducation à la citoyenneté. Tout au long de l'année, de nombreux établissements se sont également saisis de cet anniversaire pour organiser débats, expositions, ateliers, jeux pédagogiques ou rencontres avec les familles, témoignant d'une volonté commune de faire vivre les valeurs de la République au quotidien.

4.2 Accueillir tous les élèves

L'ESSENTIEL

L'académie de Lille poursuit le développement d'une école accessible à tous les élèves et attentive à la diversité de leurs besoins. Cette ambition revêt une importance particulière dans une académie marquée par une forte prévalence des situations de handicap et par des besoins d'accompagnement importants. À la rentrée 2026, cette dynamique se poursuit et s'amplifie. L'académie mobilise des moyens humains conséquents, renforce son maillage territorial et développe ses coopérations avec l'ARS et le secteur médico-social. Le déploiement des pôles d'appui à la scolarité (PAS) constitue à cet égard une nouvelle étape, en apportant une réponse de proximité aux élèves, aux familles et aux équipes.

LES PÔLES D'APPUI À LA SCOLARITÉ (PAS)

— Le déploiement des PAS constitue l'une des évolutions majeures de cette rentrée. Leur extension renforce le maillage territorial et permet d'apporter, au plus près des écoles et des établissements, un appui aux équipes confrontées à des besoins éducatifs particuliers. En articulation avec les dispositifs existants et les partenaires médico-sociaux, ils contribuent à construire des réponses plus rapides et à prévenir les ruptures de parcours.

— Les PAS sont des dispositifs d'appui de proximité, mis en place dans chaque département, pour mieux accompagner les élèves à besoins éducatifs particuliers. Mobilisables dès l'apparition d'une difficulté, sans attendre une reconnaissance administrative, ils sont saisis par les familles, les enseignants ou les chefs d'établissement. Ils proposent des réponses rapides et adaptées : conseils pédagogiques, mise à disposition de matériel, accompagnement humain ou coordination avec les professionnels médico-sociaux. Leur objectif : offrir une solution sur mesure à chaque élève, dans une logique de prévention et de réactivité

UN ACCOMPAGNEMENT HUMAIN PLUS STABLE ET PLUS LARGE

— L'accompagnement humain reste un levier essentiel pour la réussite des élèves en situation de handicap. L'académie compte cette année 11 000 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH), faisant de cette profession le deuxième métier de l'Éducation nationale. Ces personnels accompagnent près de 25 071 élèves, ce qui permet de satisfaire 98,2 % des notifications d'aide humaine transmises par les MDPH. L'accompagnement peut désormais se poursuivre, sur la base du volontariat, durant la pause méridienne, afin de garantir une continuité du service sur l'ensemble du temps scolaire.

LES CHIFFRES

41 237 élèves en situation de handicap scolarisés

11 000 AESH

29 pôles d'appui à la scolarité

UNE COOPÉRATION RENFORCÉE AVEC LE MÉDICO-SOCIAL

— L'académie s'appuie sur un réseau dense de coopérations avec les structures médico-sociales, en lien avec la stratégie nationale sur les troubles du neurodéveloppement (TND). Plus de 39 enseignants sont mis à disposition dans ces établissements pour assurer un accompagnement éducatif au plus près des besoins. Les équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMAS), au nombre de 14, interviennent en soutien des écoles et des établissements, tandis que des dispositifs partagés comme les DAME ou les UEE permettent des parcours souples et coordonnés.

UNE DYNAMIQUE DE PROFESSIONNALISATION ET D'INNOVATION

— L'école inclusive progresse aussi par la formation et l'innovation. L'académie investit dans la montée en compétences des personnels : formations renforcées, groupes de travail sur les comportements perturbateurs, diffusion du Livret Parcours Inclusif (LPI), évolution des aménagements aux examens, attestations de compétences... Ces actions visent à créer les conditions d'un climat scolaire plus apaisé, plus inclusif, et à valoriser les progrès de chaque élève.

DES RÉPONSES ADAPTÉES POUR LES TROUBLES DU NEURODÉVELOPPEMENT (TND)

— Face à une forte prévalence des troubles du neurodéveloppement (TND), l'académie renforce ses dispositifs spécialisés.

- 21 Unités d'enseignement maternelle autisme (UEMA),
- 9 Dispositif accueil autisme maternelle (DAAM),
- 9 Unités d'enseignement élémentaire autisme (UEEA),
- 24 Unité localisée pour l'inclusion scolaire dans le trouble du spectre autistique (ULIS TSA) école,
- 6 ULIS TSA collège,
- 6 Dispositifs d'autorégulation (DAR).

Ces structures permettent une scolarisation adaptée dans le milieu ordinaire, tout en assurant un accompagnement individualisé et spécialisé. En lien avec l'ARS et les familles, elles traduisent une ambition forte : celle d'une école capable de s'ajuster aux besoins de tous les profils d'élèves.

LE LIVRET DE PARCOURS INCLUSIF (LPI)

— Le LPI est l'outil numérique permettant de suivre les réponses apportées aux élèves à besoins particuliers, qu'ils soient ou non en situation de handicap. Dans une interface unique, le LPI regroupe les adaptations pédagogiques, les accompagnements et les dispositifs mobilisés afin de renforcer la continuité des parcours et la coordination entre les équipes, les familles et les professionnels concernés. L'outil intègre progressivement de nouveaux modules, notamment pour assurer le suivi des pôles d'appui à la scolarité, du matériel pédagogique adapté ou de l'accompagnement humain.

— À la rentrée 2026, le LPI devient également l'outil de suivi du parcours des élèves en situation de handicap. Il facilite l'organisation des équipes de suivi de la scolarisation par les enseignants référents et simplifie leurs démarches au quotidien.



5

L'humain au cœur de nos métiers

5.1 L'humanisation des services RH

L'ESSENTIEL

Accueillir, accompagner, écouter et fidéliser les personnels constituent une priorité de l'académie de Lille. Dans le prolongement de la loi de transformation de la fonction publique et des orientations ministérielles, l'académie poursuit la modernisation de sa politique de ressources humaines afin de développer une relation plus individualisée avec les agents. De l'accueil des nouveaux collègues à l'accompagnement des parcours professionnels, en passant par la qualité du service rendu, l'objectif est de construire une fonction RH plus proche, plus réactive et plus humaine.

LES CHIFFRES

- 7 Lab'Managers organisés en 2025-2026
- 100 % des nouveaux enseignants contractuels bénéficient d'une formation avant leur prise de poste

MIEUX ACCUEILLIR LES NOUVEAUX PERSONNELS

— L'humanisation des ressources humaines commence dès les premiers échanges avec l'employeur. À partir de la rentrée 2026, l'académie renforce les parcours d'intégration des nouveaux personnels afin de faciliter leur prise de fonction et leur permettre d'aborder sereinement leur arrivée dans les services ou les établissements.

— Plusieurs dispositifs sont progressivement déployés : formalisation de parcours d'accueil pour les nouveaux agents, entretiens individualisés, journées d'intégration, guides pratiques, webinaires d'information, messages de bienvenue et retours d'expérience permettant d'améliorer en continu les dispositifs d'accompagnement. Une attention particulière est portée aux personnels en situation de handicap ainsi qu'aux agents en fin de carrière, grâce à des parcours individualisés et à une offre d'accompagnement adaptée.

UNE RELATION RH PLUS PROCHE ET PLUS PERSONNALISÉE

— L'académie poursuit également la transformation de la relation entre les services RH et les agents afin de proposer un accompagnement plus réactif et plus personnalisé.

— La simplification des courriers administratifs, l'amélioration de l'accueil téléphonique, le développement de ressources en ligne, la mise en place de groupes d'appui RH pluridisciplinaires ou encore l'amélioration du traitement des signalements permettent d'apporter des réponses plus rapides et mieux adaptées aux besoins des personnels. Cette démarche contribue également à renforcer la protection des agents et à développer une véritable culture des ressources humaines de proximité.

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS RH

— Une politique RH de qualité repose également sur des équipes formées et accompagnées. L'académie poursuit ainsi la professionnalisation des gestionnaires, recruteurs et encadrants afin de sécuriser les parcours des agents et d'améliorer la qualité du service rendu.

— Au cours de l'année 2025-2026, sept sessions de Lab'Managers ont permis d'accompagner les cadres dans la conduite du changement et le management des équipes. Parallèlement, de nouveaux parcours sont déployés pour les chefs de division, les responsables de bureau et les gestionnaires de paie, avec un objectif partagé : garantir aux personnels une prise en charge plus fluide, des démarches simplifiées et une rémunération complète dès leur prise de fonctions.

FIDÉLISER LES PERSONNELS

- L'académie fait de la fidélisation de ses personnels un enjeu majeur de sa politique RH.
- Les enseignants contractuels recrutés à cette rentrée exerçaient pour la plupart déjà dans l'académie, et ont été renouvelés, témoignant d'une volonté de stabiliser les équipes. Les nouveaux enseignants contractuels bénéficient quant à eux d'un parcours de formation de neuf jours avant leur prise de poste afin d'acquérir les repères indispensables à l'exercice de leur métier et de faciliter leur intégration dans les établissements.
- Cette politique de fidélisation s'appuie également sur un accompagnement individualisé des agents, une meilleure communication avec les services RH et une attention particulière portée aux situations de fragilité, de handicap ou de retour après une longue absence.

Accueillir autrement les nouveaux collègues

Parce que les premiers contacts avec l'employeur sont déterminants, l'académie déploie de nouveaux parcours d'intégration : journées d'accueil, guides pratiques, webinaires, entretiens personnalisés et questionnaires de satisfaction permettront d'améliorer encore l'accompagnement des nouveaux personnels dès la rentrée 2026.

5.2 Protéger et accompagner les personnels

L'ESSENTIEL

La sécurité des élèves et des personnels constitue une priorité de l'académie de Lille. Elle repose sur une approche globale, combinant prévention des risques, préparation et gestion des crises, sécurisation des établissements et protection des systèmes d'information. Cette politique s'appuie sur des équipes dédiées, la formation des personnels et une coopération étroite avec les établissements, les collectivités et les forces de sécurité intérieure, afin d'anticiper les situations de crise et de garantir la continuité du service public d'éducation.

LA PROTECTION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE (PSC)

— Le ministère de l'Éducation nationale a signé, le 8 avril 2024, avec les organisations syndicales représentatives, un accord majoritaire qui permet de renforcer la protection en santé et en prévoyance des agents. La MGEN a été sélectionnée à l'issue d'une procédure de marché public pour gérer ces contrats.

— Le régime collectif obligatoire en santé et le régime collectif facultatif en prévoyance sont entrés en vigueur le 1er mai 2026.

Le régime collectif obligatoire en santé

Le régime collectif obligatoire en santé présente de nombreux avantages :

- un panier de soins avantageux, complété par deux garanties optionnelles permettant une protection améliorée à des tarifs maîtrisés ;
- une solidarité renforcée en faveur des familles ;
- des prestations d'accompagnement social attribuées en fonction de l'état de santé et des ressources des bénéficiaires, notamment une aide aux familles pour les agents ayant affilié au moins un enfant ;
- des actions de prévention en santé ;
- une participation ministérielle à hauteur de 50 % de la cotisation au panier interministériel de garanties et de 50 % de la cotisation à l'option, dans la limite de 5 euros par mois.

— **Un fonds d'accompagnement social permet de renforcer la solidarité entre les bénéficiaires du régime, notamment en faveur des familles aux revenus les plus faibles.** Il est piloté par une commission paritaire et financé par une cotisation additionnelle de 2 % acquittée par l'ensemble des personnes affiliées.

— Plusieurs aides, cumulables entre elles, peuvent être attribuées sur demande et sous condition d'éligibilité et de ressources. À titre d'exemple, une aide aux familles peut être versée aux agents actifs ayant affilié au moins un enfant au régime collectif obligatoire. Le montant de cette aide est fixé en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants affiliés : il varie de 200 € à 500 € en 2026, puis de 300 € à 750 € en 2027.

Le régime collectif facultatif en prévoyance

— Le régime collectif facultatif en prévoyance permet de renforcer la couverture des agents en prévoyant une indemnisation complémentaire en cas de congé pour maladie ordinaire (CMO) et en cas de congé de longue durée (CLD). Il est assorti d'une participation ministérielle à hauteur de 7 euros par mois.

LA POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

— Le ministère de l'Éducation nationale mène une politique d'action sociale et de protection en faveur de l'ensemble de ses agents. Tout au long de leur carrière, ces personnels peuvent être confrontés à des difficultés d'ordre social, professionnel ou sanitaire, qui nécessitent la mobilisation quotidienne d'un ensemble d'acteurs dédiés à leur accompagnement.

— Le développement des prestations d'action sociale est l'une des dimensions de la protection que le ministère de l'Éducation nationale apporte à ses personnels.

- L'action sociale vise à :
 - améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de l'enfance, du logement, de la restauration et des loisirs ;
 - les aider à faire face à des situations difficiles.

L'action sociale des personnels de l'Éducation nationale repose sur plusieurs types de prestations :

- aides à l'installation des personnels ;
- chèques-vacances ;
- chèques emploi service universel (Cesu) garde d'enfants 0-6 ans ;
- aides aux enfants en situation de handicap ;
- aides aux vacances ;
- aides à la restauration.

— Elle intègre également des prestations ministérielles d'accompagnement : aides financières en cas de difficultés, prêts et aides au logement.

L'ACTION SOCIALE AU SERVICE DES PERSONNELS

— L'académie de Lille place l'action sociale au cœur de sa politique d'accompagnement des personnels. Elle vise à soutenir les agents et leur famille, à prévenir les situations de fragilité et à contribuer à leur bien-être et à leur qualité de vie au travail.

— Cette politique s'appuie sur un ensemble de dispositifs et d'acteurs mobilisés au service des personnels : prestations et aides sociales, accompagnement social, santé au travail, prévention, logement, handicap et dispositifs d'écoute.

— Le Service social en faveur des personnels (SSP) constitue un acteur majeur de cette politique. Il s'adresse à l'ensemble des personnels de l'Éducation nationale et prend en compte leur situation familiale et celle de leurs ayants droit.

— Les assistants de service social accueillent, écoutent et accompagnent les agents confrontés à des difficultés personnelles, familiales, financières, liées au logement, à la santé ou à leur situation professionnelle. Ils les informent sur leurs droits, les aident à mobiliser les dispositifs existants et les orientent, si nécessaire, vers les professionnels et partenaires compétents.

— L'action sociale contribue ainsi à la prévention des situations de vulnérabilité, à la protection des personnels et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Elle constitue un levier essentiel de la politique de l'académie en faveur de ses personnels, en leur apportant un accompagnement

de proximité, adapté à leurs besoins et aux différentes étapes de leur parcours professionnel et personnel.

LA QUALITÉ DE VIE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL (QVCT)

Le ministère de l'Éducation nationale a lancé une démarche cohérente, lisible et pilotée en faveur de la qualité de vie et des conditions de travail des personnels.

Elle est fondée sur :

- la prévention ;
- la qualité des relations de travail ;
- le sens donné à l'action publique ;
- l'amélioration continue des conditions d'exercice des missions.

— Cette année encore, l'académie de Lille s'est engagée dans la Semaine Nationale QVCT autour du thème « Manager, c'est tout un travail ! », avec des séminaires ayant réuni des chefs de service et des chefs de bureau. Cette action s'inscrivait dans la politique académique, elle-même adossée aux orientations nationales de la fonction publique. Loin d'un temps isolé, elle a prolongé le travail mené au quotidien dans les écoles, les établissements et les services (espaces de discussion sur le travail, accompagnement des équipes). Les actions de terrain se poursuivent à la rentrée scolaire 2026. Un nouveau module dédié à la QVCT fait son apparition au plan académique de formation. En effet, soutenir l'activité d'encadrement et les conditions de travail des encadrants, c'est soutenir la qualité de vie au travail de l'ensemble des personnels

— Les dispositifs de lutte contre les actes de violence, discrimination, harcèlement et les agissements sexistes

— Le soutien aux équipes signifie également protéger tous les personnels de tous les actes de violence, dont les violences sexistes et sexuelles, de discrimination, de harcèlement, dont le harcèlement sexuel et moral, et d'agissements sexistes (VDHAS).

— Afin qu'aucun acte de ce type ne demeure impuni et sans réponse, tous les personnels, victimes ou témoins, depuis 2022, l'académie de Lille dispose d'un dispositif de signalement, de traitement et d'accompagnement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes (VDHA), conformément à l'article L. 135-6 du Code général de la fonction publique.

Il comprend une ligne d'écoute et d'orientation, une cellule RH dédiée ainsi qu'une commission d'analyse et d'accompagnement. Depuis 2023, il intègre également la prise en charge des violences conjugales et intrafamiliales détectées sur le lieu de travail.

LA PROTECTION FONCTIONNELLE

Aucun agent ne doit rester seul face aux menaces ou aux violences dont il est victime dans l'exercice de ses fonctions. L'institution lui doit protection et soutien.

La protection fonctionnelle, accordée d'office dans les situations les plus graves, permet de mobiliser rapidement un ensemble de mesures adaptées :

- mise en sécurité de l'agent ;
- soutien public de l'administration ;
- signalement au procureur de la République ;
- poursuites disciplinaires lorsque cela relève de l'autorité de l'employeur ;
- assistance juridique ;
- prise en charge des frais d'avocat ;
- réparation de certains préjudices.

Un temps fort le 25 novembre 2025

À l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, l'académie a organisé une table ronde intitulée : « Violences conjugales et intrafamiliales : éduquer, repérer et accompagner ».

Réunissant gendarmerie, justice, CIDFF, unité médico-judiciaire et représentants de l'Éducation nationale, cet événement, retransmis par la DRANE, a permis de renforcer la culture commune de prévention et d'accompagnement.

5.3 Renforcer la cybersécurité et la protection des établissements scolaires

L'ESSENTIEL

La sécurité des élèves et des personnels constitue une priorité de l'académie de Lille. Elle repose sur une approche globale, combinant prévention des risques, préparation et gestion des crises, sécurisation des établissements et protection des systèmes d'information. Cette politique s'appuie sur des équipes dédiées, la formation des personnels et une coopération étroite avec les établissements, les collectivités et les forces de sécurité intérieure, afin d'anticiper les situations de crise et de garantir la continuité du service public d'éducation.

RENFORCER LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE DES ÉTABLISSEMENTS

- La sécurité des établissements passe également par la protection des systèmes d'information. À la suite de la cyberattaque survenue le 10 octobre 2025, qui a affecté les systèmes informatiques des lycées publics des Hauts-de-France, l'académie de Lille s'est mobilisée avec l'académie d'Amiens et la Région Hauts-de-France pour assurer la continuité pédagogique et garantir le bon déroulement des examens.
- Cette mobilisation s'est notamment traduite par la mise en place de tests préalables des applications nécessaires aux épreuves et d'un plan de secours permettant d'anticiper d'éventuelles difficultés techniques. Ces mesures ont contribué au bon déroulement des examens, avec une attention particulière portée à l'équité entre les candidats.
- Le décret n° 2026-360 et l'arrêté du 7 mai 2026 ont auraient pu permettre, si nécessaire, certaines modalités des épreuves du baccalauréat dans les académies de Lille et d'Amiens.
- Cette expérience renforce la nécessité de développer une véritable culture de la cybersécurité, fondée sur l'anticipation, la préparation des établissements et la capacité à assurer la continuité du service public d'éducation en cas d'incident.

LES CHIFFRES

36 APS pour accompagner les établissements

34 ETP EMS pour prévenir et gérer les situations de tension

99 % des écoles publiques disposent d'un PPMS

UNE ORGANISATION ACADÉMIQUE AU SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS

- La politique académique de sécurité s'appuie sur le pôle de prévention et de sécurisation du Service de défense et de sécurité académique (SDSA), qui coordonne les actions de prévention, d'accompagnement et de gestion de crise.
- Sur le terrain, les établissements bénéficient de l'appui de 36 assistants chargés de la prévention et de la sécurité (APS), qui participent au renforcement du climat scolaire, à la prévention des violences et à l'accompagnement des équipes éducatives.
- Ils peuvent également compter sur les Équipes mobiles de sécurité (EMS), composées de 34 équivalents temps plein, qui interviennent auprès des établissements pour prévenir les situations de tension, accompagner les équipes et contribuer à la sécurisation des écoles et des établissements.



FORMER POUR MIEUX ANTICIPER LES CRISES

— La préparation des personnels constitue un axe majeur de la politique académique.

- Au cours de l'année scolaire 2025-2026 :
 - 48 personnels ont été formés à la gestion de crise ;
 - 206 personnels ont bénéficié d'actions de sensibilisation ;
 - 102 nouveaux directeurs d'école, 69 IA-IPR référents et 35 directeurs d'école ont été accompagnés sur ces questions.

— Cette politique vise à développer une véritable culture commune de la sécurité au sein des établissements.

LE PPMS UNIFIÉ : CONSTRUIRE UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ

— L'académie poursuit le déploiement du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS) unifié, qui deviendra obligatoire à la rentrée 2028.

- Aujourd'hui :
 - plus de 99 % des écoles publiques disposent d'un PPMS ;
 - 96 % des établissements publics et privés ont déposé leur plan ;
 - 36 % des établissements ont déjà élaboré leur PPMS unifié.

— Cette démarche permet de mieux préparer les établissements aux risques majeurs, aux situations d'attentat-intrusion et à la gestion des crises, grâce à des exercices réguliers et à une harmonisation des procédures.

PRÉVENIR LES VIOLENCES ET LUTTER CONTRE LE PORT D'ARMES BLANCHES

— La prévention demeure le premier levier d'action.

— Dans le cadre du plan de prévention du port d'armes blanches l'académie renforce sa coopération avec les forces de sécurité intérieure et mobilise les équipes éducatives, les assistants de prévention et les équipes mobiles de sécurité afin de prévenir l'introduction d'armes blanches dans les établissements.

— Cette politique repose notamment sur :

- une vigilance renforcée concernant les signalements ;
- des contrôles visuels des sacs réalisés lorsque la situation le nécessite ;
- des opérations conduites avec les forces de police devant les établissements ;
- un accompagnement des équipes pour prévenir les violences et maintenir un climat scolaire serein.

5.4 Permettre le dialogue social : des élections professionnelles pour renouveler les représentants des personnels

L'ESSENTIEL

Les élections professionnelles de décembre 2026 constituent un rendez-vous majeur pour la démocratie sociale au sein de l'Éducation nationale. Elles permettront aux agents de désigner leurs représentants au sein des différentes instances de dialogue social, pour un mandat de quatre ans. Ces instances jouent un rôle essentiel dans la concertation sur les conditions de travail, les évolutions de carrière et les transformations du service public de l'éducation.

LE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

- Le renouvellement des mandats des représentants du personnel au sein des instances de dialogue social du ministère de l'Éducation nationale sera organisé au cours de l'année scolaire 2026-2027. Il concerne les comités sociaux d'administration (CSA) ministériel et de proximité, les commissions administratives paritaires (CAP) nationales, académiques et départementales, ainsi que les commissions consultatives paritaires (CCP) académiques et d'établissement.
- Les mandats des nouveaux représentants prendront effet au 1er janvier 2027, pour une durée de quatre ans.
- Tous les agents du ministère sont appelés à voter sur le portail élections en décembre 2026. Chaque électeur recevra sur sa boîte mail professionnelle un message l'invitant à créer son compte électeur. Il pourra alors vérifier ses informations personnelles et les scrutins le concernant.
- À l'instar de leurs homologues de l'enseignement public, près de 140 000 maîtres contractuels, agréés et délégués, exerçant dans les établissements d'enseignement privé liés à l'État par contrat, ainsi que les maîtres de l'enseignement public exerçant dans les établissements d'enseignement privé, seront appelés à voter du 3 au 10 décembre 2026 afin d'élire leurs propres représentants pour une durée de quatre ans.

CALENDRIER

3 au 10 décembre 2026

La période de vote électronique.

1^{er} janvier 2027

La date d'entrée en fonction des nouveaux représentants.

4 ans

La durée du mandat des représentants élus.

LE RÔLE DES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL

— Le comité social d'administration (CSA) se concentre sur les sujets transversaux et collectifs. Instance consultative, il est chargé de l'examen des questions collectives de travail ainsi que des conditions de travail. Il examine notamment les projets de lignes directrices de gestion relatives à la mobilité et à la carrière, les projets de textes relatifs aux règles statutaires et à l'échelonnement indiciaire, le projet de plan d'action relatif à l'égalité professionnelle ou encore les projets de textes relatifs au temps de travail.

— La formation spécialisée du CSA exerce ses attributions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail au nom du CSA. Ses compétences comprennent notamment des attributions consultatives ainsi que des pouvoirs d'enquête, de visite et d'expertise. Elle contribue ainsi à éclairer les décisions de l'administration en matière de santé et de sécurité au travail.

— Les commissions administratives paritaires (CAP) et les commissions consultatives paritaires (CCP) sont compétentes sur certaines décisions individuelles défavorables aux agents, telles que les refus de congés de formation professionnelle pour nécessité de service ou les demandes de révision du compte rendu de l'entretien professionnel.

➤ NOUVEAUTÉ POUR CETTE ANNÉE ÉLECTORALE

Le code de vote, qui permettra à chaque électeur de voter entre le 3 décembre à 8 h et le 10 décembre à 17 h, sera disponible via l'espace numérique sécurisé de l'agent public (Ensap), si son bulletin de salaire est déposé sur cette plateforme. Une assistance sera également mise en place pour accompagner les électeurs qui le souhaitent dans les différentes étapes de la procédure, depuis la création de leur compte jusqu'au vote.

MINISTÈRES
ÉDUCATION
JEUNESSE
SPORTS
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
RECHERCHE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Élections professionnelles

Fonction publique

Pour choisir
mes représentants
syndicaux

Je vote !

par voie électronique

entre le **3** et le **10**
décembre **2026**



6

Les priorités académiques

6.1 Les relations École-Entreprise

Précurseur en matière de relation École-Entreprise, l'académie de Lille a créé dès 2005 une cellule École-Entreprise. Vingt ans plus tard, cette dynamique continue de se renforcer afin d'accompagner les élèves dans la découverte des métiers, de faciliter leur orientation et de répondre aux besoins en compétences des territoires. Des partenariats historiques aux dispositifs les plus innovants, l'École et le monde économique construisent ensemble des parcours concrets au service de la réussite des jeunes.

UNE ACADÉMIE PIONNIÈRE

— Créée en 2005, la cellule École-Entreprise de l'académie de Lille est la première de France. Depuis vingt ans, elle développe des partenariats durables entre les établissements scolaires, les entreprises et les acteurs économiques afin de permettre aux élèves de mieux connaître les métiers, les secteurs d'activité et les compétences recherchées. Cette démarche irrigue aujourd'hui l'ensemble des politiques académiques en faveur de l'orientation, de la découverte des métiers et de l'insertion professionnelle.

— Les 97 responsables des Bureaux des entreprises (RBDE), présents dans les lycées professionnels, jouent un rôle essentiel pour développer les partenariats avec les entreprises, faciliter les périodes de formation en milieu professionnel et accompagner les élèves dans leur découverte des métiers et leur insertion. Cette dynamique est également portée par les xx Comités locaux École-Entreprise (CLEE) de la région académique, qui réunissent les acteurs éducatifs et économiques autour d'actions communes au plus près des territoires.

UNE RELATION ÉCOLE-ENTREPRISE AU SERVICE DES PARCOURS

— La relation École-Entreprise accompagne les élèves tout au long de leur scolarité grâce à des actions diversifiées : découverte des métiers dès le collège, immersions en entreprise, interventions de professionnels, visites de sites industriels, projets pédagogiques, mentorat ou encore forums des métiers. En rapprochant les élèves du monde économique, l'académie favorise une orientation choisie, développe l'ambition scolaire et répond aux besoins en compétences des territoires.

LES CHIFFRES DE L'ÉGALITÉ

20 ans d'engagement au service des relations École-Entreprise

97 responsables des bureaux des entreprises dans les lycées professionnels

14 comités locaux École entreprise

Les stages collectifs : découvrir les métiers autrement

En un an, les stages collectifs sont devenus un dispositif d'envergure. 430 élèves ont participé à 17 stages organisés autour de 10 filières stratégiques, avec le concours de 50 entreprises, 22 lycées, 25 collèges et plus de 30 partenaires. Au-delà de la découverte des métiers, les élèves développent leur confiance en eux, travaillent leur prise de parole et présentent leur expérience devant leurs familles et les entreprises lors d'une restitution finale.

UNE DYNAMIQUE PORTÉE PAR DE NOMBREUX PARTENAIRES

— Cette ambition repose sur un réseau de partenaires mobilisés aux côtés de l'Éducation nationale : entreprises, branches professionnelles, collectivités, associations, chambres consulaires, opérateurs de l'emploi et établissements d'enseignement supérieur. Ensemble, ils construisent des projets au plus près des réalités économiques locales et accompagnent les jeunes dans la découverte des métiers, l'acquisition de compétences et la préparation de leur avenir.

— Les relations Ecoles Entreprises s'appuient également sur un partenariat étroit et historique avec le MEDEF Hauts-de-France, membre fondateur du Clubster École-Entreprise, créé en 2021 pour accélérer le rapprochement entre le monde éducatif et le monde économique. Ce partenariat permet de multiplier les actions de découverte des métiers, de valoriser les secteurs d'activité et de faciliter les rencontres entre les jeunes, les établissements et les entreprises.

LES LYCÉES S'ENGAGENT : UNE COMMUNAUTÉ D'ACTEURS AU SERVICE DES JEUNES

Déclinaison territoriale de la Communauté « Les entreprises s'engagent », le dispositif « Les lycées s'engagent » favorise les partenariats entre les lycées professionnels, les entreprises et les acteurs des territoires. Il valorise les initiatives menées au plus près des élèves pour développer la découverte des métiers, faciliter l'accès aux stages, à l'apprentissage et à l'emploi, tout en répondant aux besoins en compétences des entreprises. En 2026, quatre rencontres territoriales ont rythmé cette dynamique : Marcq-en-Barœul, Cambrai, Douai et, à la rentrée de septembre, Calais. Ces temps d'échange mettent en lumière les projets conduits dans les établissements et renforcent les liens durables entre l'École et le monde économique.

Mission École Entrep' : les collégiens au cœur d'un projet d'entreprise

Et si des élèves de cinquième devenaient, le temps d'une année scolaire, les consultants d'une entreprise ? C'est le défi relevé par les 24 élèves d'une classe de 5e du collège Blaise-Pascal de Longuenesse dans le cadre de Mission École Entrep', un projet imaginé par la DRAFPIC pour rapprocher durablement l'École et le monde économique. Pendant près de cinq mois, les élèves ont découvert l'entreprise Maison Canler, rencontré ses salariés, analysé leurs besoins puis imaginé l'aménagement de futurs espaces de travail. Visites d'entreprise, immersion au Hub Boulanger, ateliers de prise de parole et travail interdisciplinaire ont rythmé ce parcours avant une restitution finale devant un jury réunissant représentants de l'Éducation nationale et du monde économique. L'entreprise s'est engagée à s'inspirer du projet lauréat pour réaliser ses futurs aménagements, offrant ainsi aux élèves une expérience concrète de l'entrepreneuriat, du travail en équipe et de la conduite de projet. Cette expérimentation illustre une conviction portée par l'académie : on apprend à entreprendre en entreprenant.



6.2 L'égalité filles-garçons : permettre à chaque élève de choisir son avenir

L'ESSENTIEL

L'égalité est au cœur des priorités de l'académie de Lille. Qu'il s'agisse de lutter contre les stéréotypes de genre, d'élargir les choix d'orientation, de favoriser la mixité des filières ou de prévenir les violences sexistes et sexuelles, l'objectif est le même : permettre à chaque élève de construire librement son parcours et d'accéder aux mêmes opportunités de réussite.

Cette ambition s'appuie sur une politique académique structurée, qui mobilise les équipes éducatives, les collectivités, les établissements d'enseignement supérieur, les entreprises et le monde associatif. Elle se traduit par des actions concrètes tout au long de l'année et par deux temps forts : les Semaines académiques de l'égalité, en octobre et en mars.

UNE SEMAINE DE L'ÉGALITÉ POUR FÉDÉRER LES INITIATIVES

— Organisée pour la première fois du 4 au 12 mars 2026, en lien avec la Journée internationale des droits des femmes, la Semaine de l'égalité a permis de mettre en lumière les nombreuses actions conduites dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. Pendant plus d'une semaine, les établissements se sont mobilisés autour de projets pédagogiques, de rencontres avec des rôles modèles, d'actions culturelles, d'ateliers consacrés à l'orientation, aux sciences, au numérique ou encore à l'éducation aux médias.

— Cette première édition a également été l'occasion de valoriser les démarches innovantes conduites dans les établissements labellisés « Égalité filles-garçons » et de rappeler que l'égalité constitue un levier de réussite, d'émancipation et de justice sociale. Forte de cette dynamique, l'académie organisera une deuxième édition à partir du 12 octobre 2026, afin d'inscrire durablement ce rendez-vous dans le calendrier académique.



LES CHIFFRES DE L'ÉGALITÉ

145 établissements labellisés Égalité filles-garçons

Objectif : **100 %** des établissements du second degré labellisés d'ici 2027

Du 12 au 16 octobre 2026 Semaine académique de l'égalité filles – garçons dans la vie scolaire

Du 8 au 12 mars 2027 Semaine de l'égalité filles – garçons et de la mixité dans l'orientation

FORMER POUR FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

— Faire progresser l'égalité suppose d'abord de faire évoluer les pratiques professionnelles. Au cours des trois dernières années, 2 135 personnels du premier et du second degré ont été formés sur ces enjeux, à travers 76 modules de formation représentant plus de 6 600 journées-stagiaires. Cette mobilisation concerne aussi bien la pédagogie, les choix d'orientation que la prévention des violences.

— Cette dynamique se poursuit avec le déploiement du plan « Filles et maths », lancé en février 2026. Dès sa première année, près de 400 enseignants de mathématiques ont été formés afin d'identifier les biais de genre susceptibles d'influencer les apprentissages ou les choix d'orientation. À partir de la rentrée 2026, cette formation sera progressivement généralisée à l'ensemble des professeurs de mathématiques de l'académie.

Une académie mobilisée pour faire vivre l'égalité

La première Semaine académique de l'égalité a suscité une forte mobilisation des écoles, collèges et lycées de l'académie. Pendant une semaine, des dizaines d'établissements ont proposé des projets adaptés à leur territoire et à leurs élèves : expositions, débats, ateliers, rencontres avec des professionnels, productions artistiques, enquêtes journalistiques ou encore projets scientifiques.

Au collège de Bussy de Maubeuge, les Journalistes en herbe ont enquêté sur la place des femmes dans les sciences. Au collège Antoine de Saint-Exupéry de Douvrin, les élèves ont réalisé des recherches sur des femmes scientifiques afin de mettre en lumière leurs parcours et leurs découvertes. Au collège Boris Vian de Croix, une semaine d'animations a permis d'aborder les stéréotypes, le respect et la mixité à travers des ateliers, des débats et des activités sportives. Au collège Fénelon de Cambrai, les équipes ont proposé un programme associant culture, sciences et orientation pour encourager les élèves à élargir leurs choix de parcours. Enfin, au collège Jean Moulin de Berck-sur-Mer, de nombreuses actions ont permis de sensibiliser les élèves à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les discriminations.

Cette mobilisation illustre la volonté de l'académie de faire de l'égalité un sujet du quotidien, porté par les équipes éducatives et vécu concrètement par les élèves, bien au-delà d'une semaine de sensibilisation.

OUVRIR LES PARCOURS ET COMBATTRE LES STÉRÉOTYPES

— Malgré de meilleurs résultats scolaires, les filles demeurent moins nombreuses dans certaines spécialités scientifiques ou numériques. Pour répondre à cet enjeu, l'académie agit dès le collège en développant des expérimentations, des classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences, des partenariats avec l'enseignement supérieur, les entreprises et les associations, ainsi que des dispositifs comme les Cordées de la réussite, qui accompagnent plus de 35 000 élèves dans leur parcours d'orientation.

— L'académie soutient également des expérimentations innovantes, comme Maryam Mirzakhani dans le Valenciennois, ou encore le futur dispositif « Garçons et lecture », qui sera expérimenté à partir de la rentrée 2026 dans quatre collèges, Anatole France à Nœux-les-Mines, Le Triolo

à Villeneuve-d'Ascq, Les Rochambelles à Anzin et Paul Langevin à Avesnes-les-Aubert, afin d'agir sur les écarts constatés en matière de lecture et de réussite scolaire.

PRÉVENIR, PROTÉGER ET FAIRE VIVRE LA CULTURE DE L'ÉGALITÉ

— L'égalité s'incarne également dans la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'éducation au consentement et le développement d'une culture du respect.

— Depuis la création du label Égalité filles-garçons, 145 établissements sont désormais engagés dans cette démarche, avec un objectif fixé à 100 % des établissements du second degré labellisés d'ici 2027. Véritable outil de pilotage, ce label accompagne les établissements dans la mise en œuvre d'actions portant sur les pratiques pédagogiques, la vie scolaire, l'orientation, les partenariats ou encore la prévention des violences.

— L'académie poursuit également le déploiement du plan de formation à l'éducation à la vie relationnelle (EVAR dans le premier degré) et sexuelle (EVARS dans le second degré) afin d'assurer les 3 séances annuelles proposées aux élèves.

Donner un nom aux femmes oubliées des sciences

Au collège Gustave-Nadaud de Watrelos, les élèves de l'atelier d'écriture ont mené, tout au long de l'année, un travail de recherche, d'écriture et de mise en récit consacré aux femmes scientifiques trop souvent absentes des récits historiques. Après un premier projet consacré aux « femmes oubliées » de l'Histoire et de la littérature, ils ont choisi d'explorer cette année le monde des sciences, où les découvertes de nombreuses chercheuses demeurent encore méconnues. Fruit d'une année d'enquête, de lectures et d'échanges, l'ouvrage réalisé par les élèves met en lumière ces parcours d'exception et invite chacun à interroger les stéréotypes qui persistent autour des sciences. Une démarche qui illustre pleinement l'ambition de l'académie : faire de l'égalité un levier d'émancipation et ouvrir le champ des possibles pour tous les élèves.



6.3 L'Académie de la mer

L'ESSENTIEL

Lancée par la rectrice Sophie Béjean en juin 2025 et mise en œuvre à partir de l'année scolaire 2025-2026, l'académie de la mer fait des Hauts-de-France la deuxième académie de France à se doter d'une telle démarche. Son ambition est de fédérer les initiatives existantes afin de développer, chez tous les élèves, une véritable culture maritime, scientifique, environnementale, citoyenne et professionnelle.

L'Académie de la mer s'adresse à tous les établissements, y compris éloignés du littoral. Parce que « la mer commence dans les cours d'eau », elle dépasse la seule façade maritime et mobilise l'ensemble du territoire autour d'un même objectif : faire découvrir les enjeux de la mer, préparer les métiers de demain et renforcer le sentiment d'appartenance à un territoire maritime.

UN TERRITOIRE MARITIME EXCEPTIONNEL

Les Hauts-de-France disposent d'atouts majeurs qui justifient cette ambition éducative.

- 140 kilomètres de façade maritime.
- La première façade portuaire française en volume de trafic.
- Plus de 1 300 kilomètres de canaux, rivières et fleuves.
- Plus de 6 millions d'habitants.
- Près de 755 000 élèves, 200 000 étudiants et 54 000 apprentis dans la région académique.

L'économie bleue représente un secteur stratégique :

- un quart du trafic maritime mondial transite par le détroit du Pas-de-Calais ;
- 91 millions de tonnes de marchandises transitent chaque année par Dunkerque, Calais et Boulogne-sur-Mer ;
- Boulogne-sur-Mer est le premier port de pêche français en volume (32 500 tonnes débarquées en 2025) et le leader européen de la transformation des produits de la mer ;
- Dunkerque est le troisième port maritime français ;
- Calais est le premier port français de voyageurs ;
- l'économie maritime représente plus de 31 200 emplois dans les Hauts-de-France.

LES CHIFFRES

76 écoles, établissements et structures ont été labellisés « Académie de la mer »

81 élèves ont été admis au Blmer

7 personnels ont été admis au CAElmer

UNE CULTURE MARITIME DE L'ÉCOLE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'académie de la mer rassemble sous un même label les nombreuses actions éducatives déjà conduites dans les établissements. Elle s'appuie sur quatre grandes dimensions :

- découvrir les milieux marins et la biodiversité ;
- développer la culture scientifique et l'éducation au développement durable ;
- favoriser la pratique sportive, culturelle et artistique autour de la mer ;
- faire connaître les métiers et les formations de l'économie bleue.

Cette démarche est développée en lien étroit avec le Conseil régional et le Parlement de la Mer et elle mobilise un large réseau de partenaires : Nausicaá, Marine nationale, Ifremer, Office français de la biodiversité, Université du Littoral Côte d'Opale, Université de Lille, DIRM, Fédération française de voile, Campus des métiers et des qualifications d'excellence AVCPA, associations et entreprises du secteur maritime.

Elle sera étendue à l'enseignement supérieur et la Recherche, et à l'ensemble de la région en 2026-2027.

DES PROJETS CONCRETS POUR LES ÉLÈVES

L'académie de la mer valorise et accompagne de nombreux dispositifs déjà déployés dans les établissements :

- le Brevet d'initiation à la mer (BIMer), qui permet aux élèves de découvrir la navigation, les sciences maritimes, les enjeux environnementaux et les métiers de la mer ;
- les aires marines éducatives, où les élèves gèrent un espace naturel et développent leur engagement citoyen ;
- les programmes de sciences participatives comme Plastique à la loupe ou Du bateau au labo ;
- les projets menés avec Nausicaá autour de Team for Ocean, Génération Mer ou Lecture océane ;
- la Transat scolaire virtuelle, qui a mobilisé 8 126 élèves des Hauts-de-France lors du Vendée Globe virtuel 2025 ;
- le campus des métiers et des qualifications Approvisionnement valorisation et commercialisation des produits aquatiques.

Ces projets permettent de développer les compétences scientifiques, l'esprit critique, la coopération et l'engagement des élèves tout en les sensibilisant aux grands défis environnementaux.

PRÉPARER LES MÉTIERS DE L'ÉCONOMIE BLEUE

Au-delà de la sensibilisation, l'Académie de la mer constitue un véritable levier d'orientation.

Elle vise à mieux faire connaître les formations maritimes, accompagner les établissements dans le développement du BIMer, renforcer les liens avec les entreprises et répondre aux besoins de recrutement des secteurs de la pêche, de la logistique portuaire, de la construction navale, de l'aquaculture, des énergies marines, du tourisme et des produits aquatiques.

L'Académie de la mer contribue ainsi à accompagner les grandes mutations économiques du territoire tout en ouvrant de nouvelles perspectives d'avenir aux élèves.

Première labellisation à Nausicaá

Le 5 juin 2026, Nausicaá a accueilli la première cérémonie de remise des labels Académie de la mer.

Au total, 17 écoles, 39 collèges, 16 lycées, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur et des structures maritimes, ont été distingués pour leur engagement en faveur de la culture maritime, de l'éducation au développement durable et de la découverte des métiers de la mer. Cette cérémonie, ponctuée de tables rondes consacrées au BIMer et aux aires marines éducatives, marque le lancement officiel du réseau des établissements labellisés.



UNE CONVENTION AVEC LE PARLEMENT DE LA MER

Le 1^{er} juin 2026, l'académie de Lille, le Parlement de la mer et le Conseil régional des Hauts-de-France ont signé une convention de partenariat à Calais.

Cette convention renforce la coopération entre l'Éducation nationale et les acteurs du territoire afin de développer la culture maritime, faire découvrir les métiers de l'économie bleue, adapter les formations aux besoins des filières maritimes et accompagner les projets éducatifs menés dans les établissements.

➤ TOUT SAVOIR SUR L'ACADÉMIE DE LA MER

Afin d'accompagner le déploiement de cette démarche, l'académie a réalisé un livret ressource dédié à l'Académie de la mer. Véritable guide pratique, il recense les dispositifs existants, les partenaires mobilisables, les projets pédagogiques et les formations autour de la culture maritime, afin d'aider les établissements à construire ou enrichir leurs projets.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

Dossier de presse

Contact presse

Service communication
ce.communication@ac-lille.fr

Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay 59000 Lille
www.ac-lille.fr